

RAPPORT D'ACTIVITÉS



2015

SOMMAIRE

Les compétences	p. 3/5
La présentation du territoire	p. 5/8
Le fonctionnement de la CCA	p. 9/11
Les réunions	p. 12
<i>Les délibérations</i>	p. 13/14
Le règlement intérieur	p. 15/18
Les principales activités des services	p. 19
<i>Enfance Jeunesse</i>	p. 20/26
<i>Les beaux-arts</i>	p. 27/31
<i>Le centre de natation communautaire</i>	p. 32/37
<i>Les circuits de randonnée</i>	p. 38/39
<i>Le conservatoire à Rayonnement Intercommunal</i>	p. 40/47
<i>Les déchets ménagers et le balayage des voies</i>	p. 48
<i>Le développement économique</i>	p. 49/59
<i>L'espace multimédia</i>	p. 60/62
<i>L'office de tourisme</i>	p. 63
<i>Le portage de repas à domicile</i>	p. 64
<i>Le Service Public d'Assainissement Non Collectif</i>	p. 65
<i>Le transport</i>	p. 66
<i>Les commissions intercommunales de sécurité et d'accessibilité</i>	p. 67/68
Les implications dans les organismes extérieurs	p. 69/71
La communication	p. 72/76
Les moyens humains	p. 77
<i>L'organigramme des services</i>	p. 78/80
Les marchés publics	p. 81
Les résultats du Compte Administratif	p. 82/84

Les Compétences au 19/11/2015

La Communauté de Communes de l'Abbevillois est un établissement public qui regroupe les 13 communes des cantons Nord et Sud d'Abbeville.

1 - COMPETENCES OBLIGATOIRES

1.1 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1.1.1 - Création, aménagement, promotion, commercialisation, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales et touristiques.

- Gestion des biens immobiliers communaux voués à l'accueil d'activités économiques (investissement et fonctionnement).

- Accompagnement des entreprises.

- Aides publiques aux entreprises.

1.1.2 - Actions de développement économique et touristique :

- Réalisation d'études de développement économique et de développement touristique visant à la mise en place de documents stratégiques intéressant l'ensemble de l'agglomération abbevilloise.

** Au titre de cette compétence, la communauté établit un schéma de développement commercial et un schéma de développement touristique.*

- Versement de subventions à des organismes de soutien à la création et à la reprise d'entreprises.

- Versement de subventions pour l'organisation de manifestations touristiques intéressant l'ensemble de l'agglomération abbevilloise.

** Au titre de cette compétence, la communauté apporte un soutien financier au Festival de l'oiseau.*

- Définition de la stratégie de développement touristique.

- Coordination des actions touristiques.

- Actions de promotion en faveur du tourisme.

- Le camping municipal de Mareuil-Caubert, déclaré d'intérêt communautaire, est transféré à la Communauté de Communes de l'Abbevillois.

1.1.3 - Création d'une zone de développement éolien (ZDE).

1.2 - AMENAGEMENT DE L'ESPACE

1.2.1 - Schéma de cohérence territoriale et schémas de secteur.

1.2.2 - Elaboration des dossiers de ZAC correspondant aux zones d'activités d'intérêt communautaire.

1.2.3 - Organisation des transports urbains (services de transports réguliers de personnes, services de transports à la demande, transports scolaires...).

1.2.4 - Création et gestion des infrastructures nécessaires au transport des personnes.

Dans ce cadre la Communauté de Communes participera au financement éventuel d'infrastructures telles que gares, aéroport...

1.2.5 - Réalisation du Plan de Déplacement Urbain.

1.2.6 - Réalisation de documents stratégiques d'aménagement de l'espace intéressant l'ensemble de l'agglomération abbevilloise : charte d'aménagement, charte de pays, schéma directeur d'assainissement.

1.2.7 - Adhésion à l'association de préfiguration du Parc Naturel Régional.

1.2.8 - Etudes d'aménagement hydraulique

Adhésion au syndicat mixte d'aménagement hydraulique du bassin versant de la Somme (AMEVA).

1.2.9 - Adhésion à un Syndicat Mixte de Pays.

1.2.10 - Elaboration, mise en œuvre et suivi d'un Programme Local d'Urbanisme intercommunal

2 - COMPETENCES OPTIONNELLES

2.1 - PROTECTION et MISE en VALEUR de L'ENVIRONNEMENT et du CADRE de VIE

2.1.1 - Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés dans les conditions prévues par l'article L.2224.13 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2.1.2 - Assainissement non collectif : mise en place du service public d'assainissement non collectif (SPANC).

2.1.3 - Aménagement et entretien des sentiers de randonnée inscrits au plan départemental.

2.1.4 - Mise en valeur touristique du petit patrimoine local (lavoirs, calvaires, lieux cultuels...) dans le cadre de circuits d'animation intercommunaux.

2.2 - POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

2.2.1 - Elaboration et mise en œuvre d'un programme local de l'habitat (PLH), en application des dispositions de l'article L. 302.1 du code de la construction et de l'habitation.

Dans le cadre de cette compétence, la communauté de communes pourra disposer de la délégation de gestion des aides publiques à la pierre en faveur du logement social.

2.2.2 - Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH)

2.2.3 - Opérations de ravalement des façades

2.2.4 - Mobilisation des fonds régionaux et départementaux pour le logement locatif social.

2.2.5 - Politique du logement social

- actions visant à soutenir la création d'un parc locatif à l'échelle intercommunale :

- Par un système d'aide financière au bénéfice des opérateurs du logement social
- Par une politique d'acquisition foncière

- actions visant à soutenir les opérateurs pour la réalisation de logements d'urgence, de maison-relais, de foyers jeunes travailleurs ou équivalents par le versement de subventions ou de participations.

2.3 - CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Sont déclarés d'intérêt communautaire :

- la piscine d'Abbeville
- l'école des Beaux-Arts d'Abbeville
- le conservatoire à rayonnement communal d'Abbeville

3 - COMPETENCES FACULTATIVES

3.1 - ACTIONS EN FAVEUR DE FAVEUR DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

3.1.1 - Participation à la Mission Locale pour l'emploi en Picardie Maritime.

3.1.2 - Participation à la Maison de l'Emploi d'Abbeville-Vimeu

3.2 - DEVELOPPEMENT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

3.2.1 - Aménagement numérique du territoire : établissement et exploitation des infrastructures et réseaux de communications électroniques et développement des usages en matière de technologies de l'informatique et de la communication.

- Adhésion au syndicat mixte « Agence SUSI »

- Autorisation de transférer cette compétence au syndicat mixte SUSI.

3.2.2 - Gestion d'un espace multimédia.

3.3 - REALISATION D'ETUDES RELATIVES AUX EQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET SOCIO-EDUCATIFS DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

Ces études peuvent être de deux types :

- études relatives aux équipements dont la fréquentation déborde largement le périmètre de la commune d'implantation ;
- études relatives à l'organisation de l'offre d'équipements à l'échelle intercommunale.

3.4 - TRANSPORT DES ELEVES vers les équipements sportifs, culturels et socio-éducatifs du territoire de la communauté, durant le temps scolaire.

3.5 - REFLEXION SUR L'ACCUEIL DES ELEVES RELEVANT DE L'ENSEIGNEMENT PRE-ELEMENTAIRE ET ELEMENTAIRE

3.6 - ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT POUR LES ENFANTS DE 3 à 16 ans

3.7 - PORTAGE DE REPAS A DOMICILE POUR LES PERSONNES AGEES OU HANDICAPEES

3.8 - PROPRETE DES VOIES

- Balayage mécanique

3.9 - DENEIGEMENT DES VOIES SUIVANTES

- a) réseau prioritaire départemental sur les sections listée dans la cartographie annexée à l'arrêté préfectoral
- b) réseau de desserte du transport scolaire
- c) voies de liaison entre communes rurales et entre communes rurales et Abbeville.

Evolution des compétences

24/06/1994 :

Création du District de l'Agglomération Abbevilloise :

- gestion du centre de secours contre l'incendie, collecte et traitement des déchets ménagers, étude ou projet d'intérêt communal, SDAU.

25/02/2000 :

Fonctionnement de la mission locale pour l'emploi.

Création du SPANC + aménagement et entretiens des sentiers de randonnée, actions de mise en valeur touristique du patrimoine local

31/12/2001 :

Transformation du District de l'Agglomération Abbevilloise en Communauté de Communes de l'agglomération Abbevilloise.

31/12/2004 :

Dénomination Communauté de Communes de l'Abbevillois.

Organisation des services publics de transports des personnes.

13/05/2005 :

Adhésion à AMEVA.

28/12/2006 :

Modification des compétences et des statuts liés à la définition de l'intérêt communautaire :

- gestion des zones d'activités et actions de développement économique, NTIC, adhésion à l'agence Susi, transport des élèves durant le temps scolaire, politique du logement.

30/12/2008 :

Institution de la Taxe Professionnelle Unique.

Accueils de loisirs, centre de natation communautaire, portage de repas à domicile, école des Beaux-Arts, développement économique, balayage des voies.

30/12/2009 :

Conservatoire de musique.

27/06/2011 :

- transfert des pouvoirs de police en matière de déchets ménagers
- définition de la stratégie de développement touristique
- coordination des actions touristiques
- actions de promotion en faveur du tourisme

24/10/2012 :

- transfert du camping municipal de Mareuil-Caubert

- déneigement de certaines sections du réseau prioritaire départemental, du réseau de desserte du transport scolaire et des voies de liaison entre communes rurales et entre communes rurales et Abbeville.

27/12/2013 :

- actions visant à soutenir la création d'un parc locatif à l'échelle intercommunale

- actions visant à soutenir les opérateurs pour la réalisation de logements d'urgence, de maison-relais, de foyers jeunes travailleurs ou équivalents par le versement de subventions ou de participations.

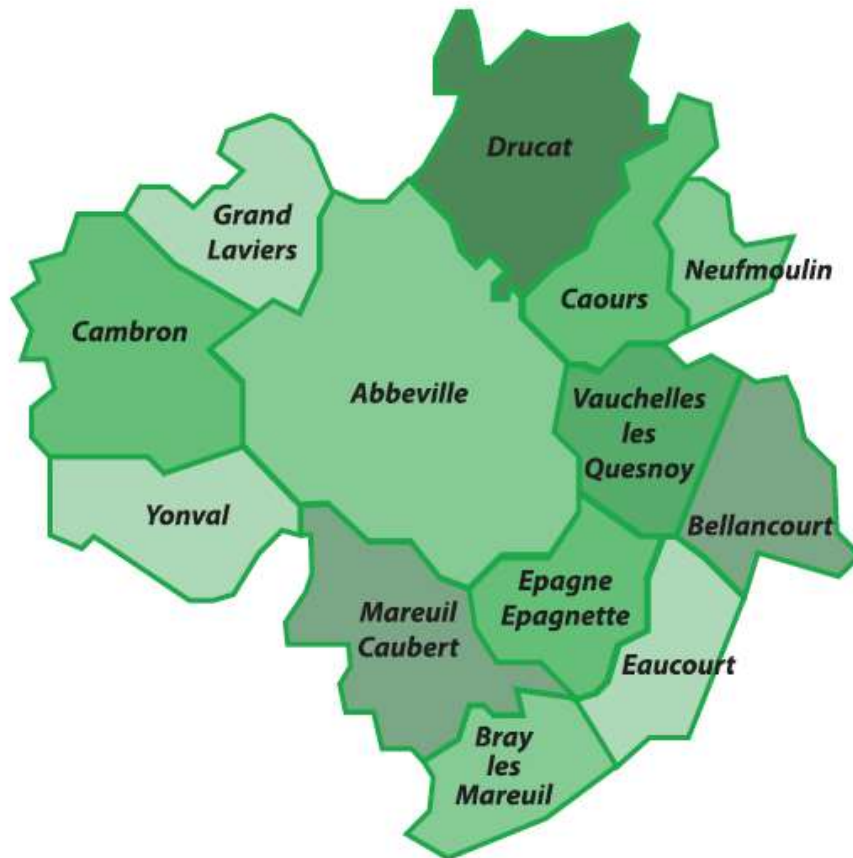
1/04/2014 :

Rattachement de l'Office public de l'habitat d'Abbeville

2/12/2014 :

Modification de la représentativité des communes

La présentation du Territoire



Population légale des communes au 1^{er} janvier 2015

Les communes adhérentes	Nombre d'Habitants (pop. avec double compte)	Superficie (hectares)	Canton	Habitants
Abbeville	24 538	2 642	Nord et Sud	Les Abbevillois
Bellancourt	532	598	Nord	Les Bellancourtois
Bray-les-Mareuil	253	543	Sud	Les Brayois
Cambron	752	1 261	Sud	Les Cambronais
Caours-L'Heure	624	613	Nord	Les Caoursiens
Drucat-Le Plessiel	918	1 084	Nord	Les Drucatois
Eaucourt-sur-Somme	422	442	Sud	Les Eaucourtois
Epagne-Epagnette	605	656	Sud	Les Epagnois
Grand-Lavers	393	951	Nord	Les Lavierois
Mareuil-Caubert	995	908	Sud	Les Marevillois
Neufmoulin	377	443	Nord	Les Neufmoulinois
Vauchelles-les-Quesnoy	849	614	Nord	Les Vauchellois
Yonval	247	393	Sud	Les Yonvalois
TOTAL	31 505	11 148		

L'ABBEVILLOIS

Le Territoire est situé dans le département de la Somme, au cœur de l'arrondissement de la Picardie Maritime, bordé à l'Est par le littoral picard, fermé au Nord par la vallée de l'Authie et au Sud par la vallée de la Bresle, ouvert au centre par la baie de Somme.

Deux vallées principales ont entaillé profondément le plateau crayeux picard.

La vallée de la Somme, orientée Sud-Est / Nord-Ouest, constitue l'élément naturel majeur tant par son ampleur (2 km de largeur en moyenne) que par son impact paysager. Le cours paisible de la Somme a entretenu une zone de marais très vaste et l'exploitation des tourbières qui en a résulté, a conduit à la création de nombreux plans d'eau, principalement en amont d'Abbeville, aujourd'hui à usage de loisirs (pêche et chasse).

La vallée du Scardon, affluent de la Somme, connaît une orientation Nord-Est / Sud-Ouest. Moins large que la précédente (700 m en moyenne), mais aussi encaissée, elle résulte de la confluence de la vallée de Drucat et de celle du Scardon, en amont.

Le noyau originel d'Abbeville est implanté en bordure de la Somme au confluent des 2 vallées principales. Les villages périphériques sont localisés soit dans les vallées au pied des coteaux, soit sur les plateaux agricoles. Le territoire représente une superficie de 111 km² et un bassin de vie de 32 000 habitants dont 25 000 habitent la ville centre Abbeville, 2^{ème} pôle urbain du département.

C'est un espace à la fois rural, urbain et péri-urbain.

Abbeville, situé à 15 km du littoral a été jusqu'au début du 20^{ème} siècle un port fluvial et maritime (exploitation du blé, importation de bois).

Aujourd'hui l'activité économique repose essentiellement sur le tertiaire même si l'industrie est encore présente.

Abbeville constitue un véritable pôle de services composé d'équipements administratifs, scolaires, socio-sanitaires, sportifs et culturels.

L'agglomération possède des liaisons autoroutières (A28 ET A16), ferroviaires (ligne Paris-Boulogne et Abbeville-eu) et fluviales (Somme canalisée d'Amiens à Abbeville et canal maritime débouchant à Saint-Valéry-sur-Somme).

Formes d'emploi

Les secteurs d'activités « Construction », « Industrie » et « Tertiaire » sont principalement concentrés sur Abbeville. L'activité des communes périphériques reste essentiellement agricole.

Le secteur industriel est significativement moins important que le secteur tertiaire mais assez diversifié. En effet, plusieurs domaines d'activités originaires du Vimeu Industriel se sont implantés sur Abbeville pour réaliser de la sous-traitance (activités liées à la robinetterie, la serrurerie, le travail du verre et du métal notamment).

Malgré une activité de sous-traitance dominante, Abbeville reste un pôle tertiaire puisque 80,5% des actifs ayant un emploi travaillent dans ce secteur. Les principaux employeurs sont le Centre Hospitalier, la commune d'Abbeville, Veolia environnement, Relaytion.

Chômage - Niveau de formation - Enseignement

Au 4^{ème} trimestre 2015, la zone d'emploi d'Abbeville comptabilisait un taux de chômage de 12,2 % contre 12,1 % dans le département de la Somme, 12,5 en Région Hauts de France et 10 % au niveau national.

Abbeville accueillait 1925 collégiens et 2507 lycéens à la rentrée 2015.

Le lycée Boucher de Perthes et le lycée Saint Pierre proposent des filières générales et techniques, tandis que le lycée Agricole de la Baie de Somme prépare aux métiers tournés vers l'agriculture, l'environnement et les services à la personne.



Le fonctionnement de la CCA

Le Conseil Communautaire est composé de 43 délégués.

Chaque Conseil Municipal a désigné ses délégués conformément aux statuts de la Communauté de Communes de l'Abbeillois qui prévoient 21 délégués pour Abbeville

3 délégués par commune pour Drucat, Mareuil-Caubert et Vauchelles les Quesnoy,

2 délégués par commune pour Bellancourt, Cambron, Caours, Epagne-Epagnette

et 1 délégué par commune pour Bray les Mareuil, Eaucourt, Grand-Laviers, Neufmoulin et Yonval

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Président : DUMONT Nicolas

Vice-Présidents

Délégations

PARSIS Laurent

Commerce et Artisanat

SANNIER Henri

Attractivité économique
Grands Projets

HEMERLE Jean-Marie

Aménagement de l'espace
Grands Travaux

DUQUESNE Bernard

Assainissement

LEBLOND Claude

Sécurité
Accessibilité

MAISON Hélène

Finances

DORION Anne-Marie

Accueil de Loisirs
Usages numériques
Education artistique et culturelle

LEFEBVRE Pascal

Qualité des cours d'eau
Gestion des déchets

LEBLOND Corinne

Vie sportive communautaire
Santé

HENIQUE Francis

Politique du logement

GOURLAIN Hervé

Transport et déplacements

MATHON Gilbert

Tourisme

LES DELEGUES COMMUNAUTAIRES

ABBEVILLE

BONNET Bruno
CORNU-COULON Emilie
DUMONT Nicolas
GOURLAIN Hervé
HAZARD Evelyne
HEMERLE Jean-Marie
HENIQUE Francis
LAMARRE Brigitte
LEBERTON Michelle
LEBLOND Corinne
MAISON Hélène
MATHON Gilbert
MICHAUT Marie
PONCHEL Alain
RIQUET Claude
SACQUEPEE Elizabeth
SERGENT Emmanuel
CHAGNON Patricia
FLAHAUT Yvon
DECAYEUX Stéphane
BREGERE Cécile

BELLANCOURT

KOCH Brigitte
FOUBERT Sylvain

BRAY-LES-MAREUIL

DUBOS Bruno

CAMBRON

LEBLOND Claude
CLERCQ Roger

CAOURS-L'HEURE

DUQUESNE Bernard
RANDON Philippe

DRUCAT-LE PLESSIEL

PARSIS Laurent
DERUCHE Jack
BOURGOIS Fabienne

EAUCOURT-SUR-SOMME

SANNIER Henri

EPAGNE-EPAGNETTE

LEFEBVRE Pascal
GODARD-LEMOINE Sophie

GRAND-LAVIERS

MENNESSON Christophe

MAREUIL-CAUBERT

DESCAMPS Philippe
FECAMP Jean-Paul
MENOURIE Jean-Michel

NEUFMOULIN

DORION Anne-Marie

VAUCHELLES-LES-QUESNOY

PATTE Régis
MAILLET Laurent
LEDUC Pascal

YONVAL

LESENNE Christian

**Des Commissions de travail ont été mises en place
afin d'aider le Conseil Communautaire à prendre ses décisions :**

Commission CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX	Commission APPEL D'OFFRES	Commission INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE
Christophe MENNESSON Alain PONCHEL Yvon FLAHAUT Pascal LEFEBVRE Hervé GOURLAIN Emilie CORNU-COULON <i>Suppléants :</i> <i>Laurent PARSIS</i> <i>Marie MICHAUT</i> <i>Patricia CHAGNON</i> <i>Sophie GODARD-LEMOINE</i> <i>Gilbert MATHON</i> <i>Brigitte LAMARRE</i>	Jean-Marie HEMERLE Claude LEBLOND Gilbert MATHON Pascal LEFEBVRE Christophe MENNESSON <i>Suppléants :</i> <i>Hervé GOURLAIN</i> <i>Roger CLERCQ</i> <i>Bernard DUQUESNE</i> <i>Francis HENIQUE</i> <i>Laurent MAILLET</i>	Claude LEBLOND Jean-Marie HEMERLE Francis HENIQUE Hervé GOURLAIN Régis PATTE Jack DERUCHE

Commissions Spécialisées

Commission AMÉNAGEMENT – GRANDS TRAVAUX – POLITIQUE DU LOGEMENT	
Jean-Marie HEMERLE Marie MICHAUT Sophie GODARD-LEMOINE Jack DERUCHE Henri SANNIER Laurent MAILLET Patricia CHAGNON	Emilie CORNU-COULON Emmanuel SERGENT Francis HENIQUE Hervé GOURLAIN Bernard DUQUESNE Michelle LEBERTON

Commission ATTRACTIVITE ECONOMIQUE DU TERRITOIRE - Commerce – Artisanat – Tourisme -	
Henri SANNIER Pascal LEFEBVRE Christophe MENNESSON Jean-Paul FECAMP Régis PATTE Christian LESENNE	Gilbert MATHON Jean-Marie HEMERLE Brigitte LAMARRE Corinne LEBLOND Emmanuel SERGENT Yvon FLAHAUT

Commission VIE COMMUNAUTAIRE

Anne-Marie DORION
Jack DERUCHE
Christophe MENNESSON
Laurent MAILLET
Francis HENIQUE
Corinne LEBLOND
Marie MICHAUT
Elizabeth SACQUEPEE
Philippe RANDON

Brigitte KOCH
Sophie GODARD-LEMOINE
Régis PATTE
Brigitte LAMARRE
Gilbert MATHON
Alain PONCHEL
Yvon FLAHAUT
Cécile BREGERE

Commission ASSAINISSEMENT – QUALITE DES COURS D’EAU – GESTION DES DECHETS

Bernard DUQUESNE
Bruno DUBOS
Laurent PARSIS
Philippe DESCAMPS
Laurent MAILLET
Emilie CORNU-COULON

Pascal LEFEBVRE
Roger CLERCQ
Anne-Marie DORION
Christian LESENNE
Jean-Marie HEMERLE

Commission FINANCES

Hélène MAISON
Pascal LEFEBVRE
Jean-Paul FECAMP
Alain PONCHEL

Régis PATTE
Patricia CHAGNON

Commission TRANSPORT ET DEPLACEMENTS

Hervé GOURLAIN
Claude LEBLOND
Philippe RANDON
Régis PATTE

Bruno DUBOS
Roger CLERCQ
Michelle LEBERTON

LES REUNIONS DES DIFFERENTES COMMISSIONS

Commission ASSAINISSEMENT/EAU/DECHETS :

5 novembre

Commission FINANCES :

12 février

Commission VIE COMMUNAUTAIRE :

29 juin

Commission Intercommunale des Impôts Directs :

12 février

LES REUNIONS DU BUREAU

29 janvier / 12 février / 26 mars

23 avril / 28 mai

10 septembre / 3 et 26 novembre / 3 décembre

LES REUNIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- 10 mars

- 15 juin

- 10 juillet

- 17 septembre

- 26 novembre

- 15 décembre

Les comptes rendus des réunions du Conseil communautaire sont consultables sur le site internet de la CCA, rubrique téléchargements.

Les délibérations

AMENAGEMENT DE L'ESPACE / DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 15/06/15 Critères d'analyse des demandes au titre du fonds de redynamisation économique local
- 10/07/15 Adoption de la compétence PLU et élaboration d'un PLUI
- 10/07/15 Procédure de déclaration de projet pour l'extension de la zone de Vauchelles
- 26/11/15 Acquisition d'un terrain sis rue du moulin quignon à Abbeville
- 26/11/15 Convention pour l'attribution d'une subvention d'équipement à la commune de Mareuil Caubert
- 26/11/15 Avis sur l'extension de la ferme des 1000 vaches
- 15/12/15 Lancement de la procédure d'élaboration du PLUi, objectifs poursuivis et modalités de concertation

BUDGET - FINANCES

- 10/03/15 Adoption des Budgets annexes pour l'exercice 2015, Camping, SPANC, BLI, Transport
- 10/03/15 Adoption du Budget de la régie "Office de Tourisme" pour l'exercice 2015
- 10/03/15 Adoption du Budget Principal pour l'exercice 2015
- 10/03/15 Affectation des résultats provisoires
- 10/03/15 Vote des taux de fiscalité
- 10/03/15 Modalités d'amortissement des immobilisations des budgets annexes
- 10/03/15 Versement de subventions d'équilibre aux budgets annexes : Transport, Locaux Industriels et à la Régie Office de Tourisme
- 10/03/15 Répartition du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)
- 15/06/15 Adoption des Comptes de Gestion pour l'exercice 2014 (Budget annexes :Office de Tourisme, Camping, SPANC, Locaux Industriels, Transport) et Budget Principal
- 15/06/15 Affectation des résultats pour l'exercice 2014 Camping, transport et Budget Principal
- 15/06/15 DM n° 1 au Budget Principal
- 15/06/15 DM n° 1 au Budget BLI
- 15/06/15 DM n° 1 au Budget annexe Office de Tourisme
- 15/06/15 DM n° 1 au Budget Transport
- 15/06/15 DM n° 1 au Budget annexe SPANC
- 15/06/15 Répartition du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) pour 2015
- 10/07/15 Versement d'une indemnité de Conseil au Comptable
- 17/09/15 Adoption des modalités de reversement du FPIC 2015 à la CCA
- 26/11/15 DM n° 2 au Budget Transport
- 26/11/15 DM n° 2 au Budget Office de Tourisme
- 15/12/15 Création du Budget Régie Transport
- 15/12/15 Création d'une régie de recettes pour la Régie Transport
- 15/12/15 Adoption du budget 2016 de la Régie Transport
- 15/12/15 Versement d'une subvention d'équilibre à la Régie Transport
- 15/12/15 DM n° 2 au Budget Principal
- 15/12/15 DM n° 2 au Budget BLI
- 15/12/15 DM n° 3 au Budget Transport

COOPERATION INTERTERRITORIALE

- 26/11/15 Avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale

DECHETS MENAGERS

- 10/03/15 Vote du taux des taxes d'enlèvement des ordures ménagères
- 10/03/15 Fixation du tarif de la redevance spéciale pour l'enlèvement des déchets non ménagers
- 10/07/15 Présentation du rapport 2014 sur le prix et qualité du service public d'élimination des déchets ménagers

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

- 17/09/15 Adoption de l'Agenda d'Accessibilité programmée des établissements communautaires recevant du public
- 17/09/15 Adoption du schéma directeur d'accessibilité – Agenda d'accessibilité programmée
- 17/09/15 Avenant n° 2 au Contrat d'Investissement Département / Territoire de la CCA – Compacte habitat 2012-2015
- 17/09/15 Avenant n° 1 au Contrat d'Investissement Département / Territoire de la CCA programme prévisionnel d'actions

LOGEMENT

- 10/03/15 Participation aux travaux de réhabilitation des logements ODA du quartier de l'Espérance
- 15/06/15 Garanties d'emprunt accordées à l'ODA
- 17/09/15 Prêt CDC n° 21580 pour le renouvellement des 728 logements à Abbeville
- 17/09/15 Prêt CDC pour la construction d'un centre d'hébergement d'urgence
- 17/09/15 Prêt CDC pour la construction de 31 logements
- 17/09/15 Prêt CDC pour la construction de 24 logements
- 17/09/15 Prêt CDC pour la construction d'une pension de famille de 25 places
- 17/09/15 Garantie d'emprunts accordée à la SIP
- 15/12/15 Adoption du Programme Local de l'Habitat
- 15/12/15 Création de la conférence intercommunale du logement

PERSONNEL

- 10/07/15 Création emplois permanents et modification des horaires d'un poste assistant d'enseignement artistique
- 10/07/15 Création emplois vacataires

TOURISME

- 10/07/15 Présentation du rapport d'activité 2014 pour l'Office de Tourisme

TRANSPORT

- 10/07/15 Présentation du rapport d'activité 2014 pour le service Transport
- 17/09/15 Choix du mode de gestion du service public de transport

AUTRES THÈMES

- 17/09/15 Adoption du Contrat Local d'Education Artistique et Culturelle de l'Abbevillois
- 26/11/15 Convention cadre 2015/2017 relative à la mise en œuvre d'objectifs culturels pluriannuels avec la Ville d'Abbeville

LE REGLEMENT INTERIEUR

Préambule

Le Code Général des Collectivités Territoriales règle les aspects essentiels du fonctionnement du Conseil Communautaire.

Le présent règlement a pour but d'apporter un certain nombre de précisions et d'adopter quelques dispositions pratiques complémentaires.

Chapitre I - LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Article 1 - Composition

Le Conseil Communautaire est composé de 42 délégués.

Chaque commune membre est représentée par 2 délégués sauf Abbeville qui dispose de 18 représentants.

Article 2 - Attributions

Le Conseil règle par ses délibérations les affaires de la compétence de la Communauté de Communes.

Il est le seul organe compétent pour :

- ✓ le vote du budget, l'institution et la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances
- ✓ l'approbation du Compte Administratif
- ✓ les dispositions à caractère budgétaire prises à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L 1612.15
- ✓ les décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de la Communauté de Communes
- ✓ l'adhésion à un établissement public
- ✓ la délégation de la gestion d'un service public
- ✓ les dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville

Article 3 - Réunions

Le Conseil Communautaire se réunit obligatoirement au moins 1 fois par trimestre sur convocation du Président qui peut, en outre, le réunir chaque fois qu'il le juge nécessaire.

A la demande du Président, toute personne particulièrement qualifiée sur une question portée à l'ordre du jour, peut être entendue par le Conseil.

Article 4 - Convocation

Toute convocation est faite par le Président. Elle indique les questions portées à l'ordre du jour. Elle est accompagnée d'une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération. La convocation et les pièces annexes sont adressées par voie électronique à l'adresse personnelle du délégué avec demande d'un accusé de réception de lecture. Elle est affichée au siège de la Communauté de Communes de l'Abbevillois et dans chaque Mairie des communes membres.

Article 5 - Tenue des séances

Le Président préside le Conseil Communautaire. En cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par le 1^{er} Vice-Président dans l'ordre du tableau.

Au début de chacune des séances, le Conseil désigne un secrétaire chargé de contrôler l'élaboration du procès-verbal.

Les séances de Conseil sont publiques. Un emplacement spécial est réservé aux représentants de la presse.

Le Président assure la police de l'Assemblée et dirige les débats.

Article 6 - Questions orales

Les délégués ont le droit d'exposer en séance des questions orales, ayant trait à l'administration et à la gestion de la Communauté de Communes de l'Abbevillois, sur un sujet inscrit à l'ordre du jour.

Le Président répond directement ou demande au Vice-Président compétent ou à toute autre personne qualifiée de répondre.

Sur les autres sujets, le Président ne répondra en séance, qu'aux questions écrites adressées au moins 5 jours à l'avance.

Article 7 - Débat d'Orientation Budgétaire

Un débat a lieu sur les orientations générales du Budget, dans un délai de 2 mois précédant l'examen de celui-ci.

Pour la préparation de ce débat et à l'appui de la convocation, seront transmises des données synthétiques sur la situation financière de la Communauté de Communes de l'Abbevillois concernant notamment les principaux postes d'investissement, l'endettement, les charges de fonctionnement et les recettes prévisionnelles.

Article 8 - Délibération portant sur un contrat de service public

L'ensemble des pièces relatives à un projet de contrat ou de marché dont l'examen figure à l'ordre du jour d'une séance de Conseil peut être consulté par tout délégué auprès des services, durant les trois jours qui précèdent la séance.

Article 9 - Compte-rendu de séance

Les séances sont enregistrées afin de conserver l'intégralité du contenu des échanges et de les transcrire dans le compte rendu de séance.

Le Compte-rendu est adressé par voie électronique à chaque membre du Conseil ainsi qu'à chaque commune membre, pour affichage.

Il est soumis à l'approbation de l'Assemblée lors de la séance suivante.

Chapitre II - LE BUREAU

Article 10 - Composition

Le Bureau comprend le Président et les Vice-Présidents.

Six vice-Présidents sont issus de la commune d'Abbeville, 3 sont issus des communes du canton Nord d'Abbeville et 3 du canton Sud.

En cas de démission, de maladie ou de décès de l'un des vice-Présidents, son remplacement sera effectué en préservant cet équilibre.

Article 11 - Attributions

Le Bureau est chargé d'étudier les dossiers qui seront soumis au Conseil Communautaire.

Chaque Vice-Président veille dans la mesure du possible à ce que chaque dossier soumis au Conseil soit préalablement examiné par la commission compétente.

Article 12 - Réunions

Le Bureau se réunit sur convocation du Président en fonction de l'actualité des questions à traiter et avant chaque Conseil Communautaire.

Il peut également se réunir à la demande de la majorité de ses membres.

La convocation est adressée aux Vice-Présidents par voie électronique au moins 5 jours francs avant la réunion.

Article 13 - Prévention de l'absentéisme

Le montant mensuel de l'indemnité versée à un membre du Bureau sera réduit de 50 % pour le mois qui suit la constatation de deux absences consécutives aux séances du Conseil Communautaire, du Bureau ou des Commissions auxquelles il appartient.

Cette règle ne s'applique pas en cas d'absences justifiées notamment pour des raisons de santé ou de congé de maternité.

Article 14 - Empêchement du Président

En cas d'absence ou d'empêchement du Président, celui-ci est provisoirement remplacé dans la plénitude de ses fonctions par le 1^{er} Vice-Président ou à défaut par le second.

Chapitre III – LES COMMISSIONS

Article 15 - Création

Pour l'étude des affaires qui lui sont soumises et la préparation des discussions qui lui incombent, le Conseil Communautaire met en place des Commissions.

Article 16 - Présidence des Commissions

Le Président de la Communauté de Communes est Président de droit de chacune des Commissions.

Il les convoque dans les 8 jours de leur création afin de désigner un Vice-Président qui en animera les travaux.

Article 17 - Organisation des réunions

Les Commissions se réunissent autant que de besoin en fonction des questions à traiter, sur convocation de leur Vice-Président adressée par voie électronique au moins 5 jours francs avant la réunion.

Elles se réunissent pour l'étude des dossiers soumis ultérieurement au débat du Bureau et à délibération du Conseil Communautaire, dans le secteur intéressant leur compétence.

A l'initiative du Président de la Communauté de Communes ou du Vice-Président responsable de la Commission, toute personne qualifiée peut être entendue pour traiter d'un sujet inscrit à l'ordre du jour.

Les comptes-rendus des réunions sont rédigés par les services qui les diffusent aux membres titulaires ainsi qu'aux membres du Bureau. Ils sont consultables par tout délégué à sa demande.

Les Commissions émettent leurs avis à la majorité des membres présents sans qu'un quorum soit exigé. S'il y a partage des avis, le compte-rendu en fait mention.

Chapitre IV – DISPOSITIONS DIVERSES

Article 18 - Application du Règlement

Le présent règlement est applicable dès son approbation par le Conseil Communautaire à la majorité des suffrages exprimés.

Il sera adopté à chaque renouvellement de la Communauté de Communes de l'Abbevillois dans les 6 mois qui suivent son installation.

Article 19 - Modification du Règlement

Le présent règlement peut faire l'objet de modifications à la demande et sur proposition du président ou d' 1/4 des délégués.

Article 15 : Date d'entrée en vigueur

Suite à l'avis du Conseil Communautaire en date du 25 septembre 2014, ce règlement entre en vigueur le 10 octobre 2014.

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DES SERVICES

ENFANCE JEUNESSE

Le Projet Educatif De Territoire

Suite à la réforme des rythmes scolaires, un projet éducatif de territoire a été réalisé. Ce projet se décline en quatre axes :

- Améliorer le niveau de compétences des enfants et des jeunes à travers une logique de coéducation
- contribuer au développement et à l'égal accès à la citoyenneté, condition essentielle du « vivre ensemble »
- favoriser l'ouverture culturelle, l'expression créative par la découverte et la pratique d'activités artistiques, littéraires, numériques et scientifiques
- contribuer au développement de l'enfant et du jeune par l'apprentissage de l'autonomie, par l'éducation à la santé et à l'environnement, et par la pratique de l'activité physique

1/ les accueils de loisirs périscolaires

Six communes bénéficient de l'organisation communautaire : Bellancourt, Caours, Drucat, Mareuil Caubert, Neufmoulin et Vauchelles les Quesnoy.

Seules les communes de Cambron, Eaucourt et Epagne-Epagnette gèrent ce temps par leurs propres moyens.

Des équipes d'animation prennent en charge le temps d'activités après la classe. Ce temps est déclaré en accueil de loisirs périscolaire.

Les enfants participent, suivant un planning établi à l'avance, à des ateliers de découverte (activités musicales, sportives, aquatiques, culturelles, artistiques...) ou des projets.

Chaque enfant est inscrit sur un cycle trimestriel, il doit être présent obligatoirement deux jours par semaine sur les activités. Chaque enfant inscrit participe à deux activités par jour pour les élémentaires et une activité pour les maternelles.

Horaires des activités programmées:

	écoles maternelles	écoles élémentaires
Bellancourt	16h-17h <i>départ échelonné de 17h à 18h30</i>	15h30-17h30 <i>départ échelonné de 17h30 à 18h30</i>
Caours	16h-17h <i>départ échelonné de 17h à 18h30</i>	-----
Drucat	16h-17h <i>départ échelonné de 17h à 18h30</i>	15h30-17h30 <i>départ échelonné de 17h30 à 18h30</i>
Mareuil caubert	16h15-17h15 <i>départ échelonné de 17h15 à 18h30</i>	16h15-18h15 <i>départ échelonné de 18h15 à 18h30</i>
Neufmoulin	-----	15h30-17h30 <i>départ échelonné de 17h30 à 18h30</i>
Vauchelles	16h-17h <i>départ échelonné de 17h à 18h30</i>	15h45-17h45 <i>départ échelonné de 17h45 à 18h30</i>

Les locaux utilisés sont ceux des écoles sauf pour Caours et Mareuil Caubert

La fréquentation

nombre de jours de fonctionnement : 142

- janvier à mars: 46
- avril à juin : 41
- septembre à décembre : 55

	âge	Fréquentation moyenne par activité									
		janv	fév	mars	avril	mai	juin	sept	oct	nov	déc
Neufmoulin	+ 6 ans	17	16	15	15	13	14	14	14	13	13
Caours	- 6 ans	12	10	11	13	13	12	4	6	5	6
Vauchelles	+ 6 ans	4	3	4	4	5	5	2	2	2	2
	- 6 ans	5	4	4	4	4	4	2	3	3	4
Bellancourt	+ 6 ans	3	3	4	3	4	4	2	2	2	2
	- 6 ans	6	6	8	7	10	9	10	13	10	10
Mareuil Caubert	+ 6 ans	4	4	5	5	4	5	4	4	3	3
	- 6 ans	3	3	4	4	5	5	4	6	5	4
Drucat	+ 6 ans	8	7	10	11	10	10	4	7	5	5
	- 6 ans	7	6	7	7	7	7	13	16	12	12

Les tarifs

<i>Quotient</i>	<i>Tarifs</i>
0 à 642	1,00 €
643 à 1040	1,25 €
1041 à 1500	1,50 €
1500 et +	2,00 €
extérieurs	4,00 €

Le personnel non permanent

pour l'année 2015

- 10 animateurs
- 1 chauffeur
- 1 intervenante danse
- 1 intervenant échecs
- 1 intervenant musique

2/ les accueils de loisirs extra-scolaire

Cinq structures abbeilloises et trois structures rurales sont ouvertes en fonction de la période : Menchecourt, Platanes, Provinces, Rouvroy, Saint Gilles pour le centre animation jeunesse, Mareuil Caubert, Vauchelles les Quesnoy et Neufmoulin. Ils accueillent les enfants âgés de 3 à 12 ans et pour le centre animation jeunesse les 13/16 ans.

Les accueils de loisirs sans hébergement sont ouverts à chaque période de vacances scolaires (hiver, printemps, été, Toussaint et Noël) ainsi que tous les mercredis après midi sur le temps scolaire.

Les locaux utilisés

La communauté de communes dispose de ses propres locaux pour l'accueil de Menchecourt, de Mareuil Caubert et du Centre animation jeunesse.

Les accueils de loisirs des Platanes, des Provinces se déroulent dans les écoles maternelles et primaires mis à disposition par la mairie d'Abbeville

Les accueils de loisirs de Vauchelles les Quesnoy et de Neufmoulin se déroulent dans les salles polyvalentes et les écoles mis à disposition par les communes.

La fréquentation

Les mercredis

La prise en charge des enfants est assurée à la sortie de classe pour les accompagner sur le lieu de restauration.

Un accueil est ouvert le matin pour les enfants du privé

nombre de jours de fonctionnement : 33

- janvier à mars : 10

- avril à juillet : 11

- septembre à décembre : 12

	Fréquentation moyenne par jour										
	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juil	sept	oct	nov	déc
ALSH Menchecourt	51	62	53	53	39	46	41	52	44	51	47
ALSH Mareuil Caubert	33	33	43	40	37	37	31	32	32	33	30

Les vacances scolaires

nombre de jours de fonctionnement : 36

- vacances d'hiver : 10

- vacances de Printemps : 8

- vacances de Toussaint : 10

- vacances de Noël : 8

	Fréquentation moyenne par période			
	Hiver	Printemps	Toussaint	Noël
ALSH Menchecourt	52	53	41	45
ALSH Picardie	40	35	39	
ALSH Platanes	60	41	38	
ALSH Mareuil Caubert	40	34	18	38
ALSH Vauchelles		17		
CAJ Saint Gilles	21	18	8	

– Les vacances d'été

nombre de jours de fonctionnement : 37

- période juillet : 19
- période août : 18

	Fréquentation moyenne par période	
	Juillet	Août
ALSH Menchecourt	74	56
ALSH Picardie	69	59
ALSH Platanes	53	45
ALSH Mareuil Caubert	51	38
ALSH Vauchelles	52	
ALSH Neufmoulin	29	
ALSH Rouvroy	35	22
CAJ Saint Gilles	36	25

Les tarifs

Les tarifs dépendent du quotient familial. La réservation se fait à la semaine pour les petites et grandes vacances et par période scolaires pour les mercredis.

Depuis avril 2015, le prix du repas n'est plus inclus dans les tarifs des accueils de loisirs. Il est fixé à 3 euros.

Les parents ont libre choix de prendre ou non le repas, à charge pour eux de venir chercher l'enfant sur son site d'activités pour 12h et de le ramener à 13h30.

Tarifs à la semaine pour les périodes de vacances

	0 à 642 caf	0 à 642 sans caf	643 à 800 caf	643 à 1040	1041 à 1500	1500 et +	ext
mercredis	1,50 €	1,50 €	4,00 €	4,00 €	6,80 €	11,80 €	23,60 €
vacances	7,50 €	21,50 €	22,50 €	36,50 €	45,00 €	70,00 €	118,00 €
séjours	100,00 €	100,00 €	150,00 €	150,00 €	200,00 €	300,00 €	--

Le personnel permanent

- 1 responsable de service
- 1,5 agent administratif
- 1 coordinatrice extrascolaire
- 1 coordinatrice périscolaire
- 6 animateurs permanents
- 1 responsable matériel
- 1 conducteur transport en commun
- 1 conducteur transport en commun en contrat CUI
- 1 éducateur sportif ½ temps

CAJ du 23 février
au 6 mars 2015
9h - 17h30

**DE NOMBREUSES
ACTIVITÉS
AU PROGRAMME**

Stage d'équitation inter-caj
avec Saint Valery/Somme,
piscine, patinoire, judo,
sorties diverses...

Inscriptions*
jusqu'au 13 février 2015
82 rue Saint-Gilles
80100 Abbeville
Espace Saint-Gilles - CM 17

* pour l'inscription, merci d'apporter
votre feuille d'imposition 2014
le carnet de santé au fraisier
et la carte d'identité si vous le possédez.

03 22 19 20 35 

**ACCUEILS
DE
LOISIRS**

**VACANCES DE PRINTEMPS
DU 27 AVRIL AU 7 MAI 2015
DE 9H À 17H30
ACCUEIL POSSIBLE DÉJÀ 7H30 JUSQU'À 18H**

Abbeville :
Menhecourt - 88 rue de Haut (3/12 ans)
Picardie - école élémentaire Picardie (3/12 ans)
Platanes - école primaire Platanes (3/12 ans)
CAJ - 82 rue Saint Gilles (13/16 ans)
Bouvroy : les enfants sont accueillis de 7h30 à 9h (cantine)
puis acheminés à l'ALSH Platanes et ramenés le soir.
Mareuil - Caubert - espace Abbé Pierre (3-12 ans)
NOUVEAUTÉ :
Vauchelles les Quesnoy - école primaire (3/12 ans)
Transport assuré au départ de chaque commune

**Inscriptions* et réservations jusqu'au : 17 Avril 2015
au 82 rue Saint Gilles à Abbeville - 03 22 19 20 35**

* pour inscrire votre enfant, merci d'apporter votre feuille d'imposition 2014, le carnet de santé de l'enfant
et la carte d'identité si vous la possédez.



CAJ du 27 avril
au 7 mai 2015
9h - 17h30

**DE NOMBREUSES
ACTIVITÉS
AU PROGRAMME**

Projet Tour de France, aquabike, projet
équitation (18 places) avec hébergement,
journée Américaine : base ball, country,
soirée animée...

Inscriptions*
82 rue St-Gilles - 80100 Abbeville
Espace St-Gilles - CM 17

* pour l'inscription, merci d'apporter
votre feuille d'imposition 2014
le carnet de santé de l'enfant
et la carte d'identité si vous le possédez.

03 22 19 20 35 

**LES ACCUEILS DE
LOISIRS**
VOUS INVITENT À LEUR GRANDE
« PORTES OUVERTES! »

DU 17 AU 20 JUIN 2015
*Jardin d'argos à côté de l'aqu'ABB
Abbeville*

VENEZ DÉCOUVRIR TOUTES LES
ACTIVITÉS PROPOSÉES CET ÉTÉ
ET CELLES ORGANISÉES DURANT
LE TEMPS PÉRISCOLAIRE PARMI
LES CHALETs INSTALLÉS DANS
LES ALLÉES DU JARDIN.

ANIMATIONS GRATUITES !

PRÉ-INSCRIPTIONS SUR PLACE !

**RENSEIGNEMENTS
03 22 19 20 35**

ACCUEIL DE LOISIRS

DU 6 JUILLET AU 26 AOÛT 2015 DE 9H À 17H30

ALSH ABBEVILLE

ALSH DE PICARDIE 3-12 ANS
ÉCOLES ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE PICARDE
RUE DE PICARDE

ALSH MENCHECOURT 3-12 ANS - 88 RUE DE HAUT

ALSH DES PLATANES 3-12 ANS
ÉCOLES ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE DES PLATANES
RUE DES PLATANES

ALSH ROUVROY ÉCOLE MATERNELLE
3-12 ANS - CHAUSSEE DE ROUVROY

CCJ
13-16 ANS - 82 RUE SAINT GILLES

ALSH COMMUNES RURALES

ALSH DE NEUFMOULIN 3-12 ANS
UNIFORMITÉ EN JUILLET
ÉCOLE DE NEUFMOULIN

ALSH DE MAREUIL CAUBERT 3-12 ANS - ESPACE ARRÉ PIERRE

ALSH DE VOUCHELLES LES QUESNOY 3-12 ANS - UNIFORMITÉ EN JUILLET
ÉCOLE DE VOUCHELLES LES QUESNOY



82 rue St Gilles - 80100 ABBEVILLE - 03 22 19 20 35

ACCUEIL DE LOISIRS

LA RENTRÉE 2015-2016 !

VOUS PRÉVOYEZ D'INSCRIRE VOS ENFANTS AUX ACCUEILS DE LOISIRS LE MERCREDI ? REPRISE LE 9 SEPTEMBRE.

HORAIRE D'OUVERTURE
9H - 17H30 AVEC UN ACCUEIL POSSIBLE DES ENFANTS DE 7H30 À 9H ET DE 17H30 À 18H

CEUX LES ENFANTS INSCRITS SERONT PRIS EN CHARGE LE MERCREDI APRÈS-MIDI PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ DANS LEUR ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE.

STRUCTURES OUVERTES

ALSH MENCHECOURT 3-12 ANS (88 RUE DE HAUT ABBEVILLE)

ALSH MAREUIL CAUBERT 3-12 ANS (ESPACE ARRÉ PIERRE)

ATTENTION
LES RÉSERVATIONS SONT CLÔSÉES 10 JOURS AVANT LA VENUE DE VOTRE ENFANT.

ACCUEIL DE LOISIRS

VACANCES DE LA TOUSSAINT 2015

INSCRIPTION JUSQU'AU 9 OCTOBRE 2015

DU 19 AU 30 OCTOBRE 2015 DE 9H À 17H30
ACCUEIL POSSIBLE DÈS 7H30 JUSQU'À 18H

STRUCTURES OUVERTES

ALSH MENCHECOURT 3-12 ANS (88 RUE DE HAUT ABBEVILLE)

ALSH PICARDE 3-12 ANS (ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PICARDE)

ALSH PLATANES 3-12 ANS (ÉCOLE PRIMAIRE PLATANES)

CCJ 13-16 ANS (82 RUE SAINT GILLES ABBEVILLE)

ALSH MAREUIL CAUBERT 3-12 ANS (ESPACE ARRÉ PIERRE)
TRANSPORT ASSURÉ AU DÉPART DE CHAQUE COMMUNE

ROUVROY LES ENFANTS SONT ACCUEILLIS DE 7H30 À 9H (CANTINE) PUIS ACHÉMINÉS À L'ALSH PLATANES ET RAJOUTÉS LE SOIR.



POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS
ACCUEIL DE LOISIRS : 03 22 19 20 35
82 RUE SAINT GILLES 80100 ABBEVILLE

POUR UNE NOUVELLE INSCRIPTION :
PRÉSENTER LE CARNET DE SANTÉ
LA FEUILLE D'IMPOSITION 2014
ET LA CARTE DE LOISIRS CJP SI VOUS LA POSSÉDEZ.

ACCUEIL DE LOISIRS

du 21 au 24 et du 28 au 31 décembre 2015

Menchecourt et Mareuil-Caubert (3/12 ans)

Un transport sera assuré tous les jours pour acheminer les enfants vers la structure de leur choix.

Lieux de départ:
Cantine Rouvroy : 7h30/9h
Ecole Picardie : 7h30/9h
Ecole Platanes : 7h30/9h
Communes extérieures : 8h30/9h

Goûter fourni

Structures ouvertes de 9h à 9h45 et jusqu'à 17h30
Possibilité d'accueil de 7h30 à 18h

Les dates de cette période d'inscription sont destinées à garantir le service de Noël de l'enfant, pour une inscription 2014 et la carte de Noël.



INSCRIPTION ET RÉSERVATION JUSQU'AU 11 DÉCEMBRE 2015
82 RUE SAINT GILLES - ABBEVILLE
03 22 19 20 35

Les beaux-arts

L'école propose 19 ateliers du lundi au samedi pour enfants, adolescents et adultes.

	ATELIER	Q 1	Q 2	Q 3	Q 4	Total CCA	Total hors CCA	Adultes	- 18 ans	- 12 ans
1	Atelier arts-plastiques et modèle vivant, Henri-Georges Vidal, le lundi de 17h30 à 20h	6	1	1	3	4	7	11		
2	Atelier poterie adultes /ados, Jean-François Petitperrin, le mardi de 14h à 19h30	1	4	2	11	11	7	17	1	
3	Atelier arts-plastiques et modèle vivant, Anne Mancaux le mardi de 17h30 à 20h30		1	2	7	7	3	8	2	
4	Atelier cinéma Laurent Lapo le mardi de 18h à 21h	3	1	1	3	7	1	8		
5	Atelier arts-plastiques et techniques mixtes Marie-Thérèse Migeon mer 13h30 à 15h		5	2	3	7	3			10
6	Atelier poterie enfants / ados JFP mercredi de 13h30 à 15h	2	1	2	2	3	4		1	6
7	Atelier arts-plastiques Anne Mancaux mercredi de 14h à 15h30	1	4	3	3	10	1			11
8	Atelier arts-plastiques Marie-Thérèse Migeon mercredi de 15h à 16h30	5	4	1	2	9	3		8	4
9	Atelier poterie ados / enfants JFP mercredi de 15h à 16h30	1	1	5		5	2			7
10	Atelier arts-plastiques Anne Mancaux mercredi de 15h30 à 17h	1	3	6	1	5	6		6	5
11	Atelier ados Marie-Thérèse Migeon mercredi de 16h30 à 18h30			2	6	6	2		6	2
12	Atelier sculpture volume mercredi de 17h à 20h	3			3	3	3	5		1
13	Atelier arts-plastiques et modèle vivant ados / adultes Anne Mancaux mercredi de 17h30 à 20h30	1	2	2	5	8	2	8	2	
14	Atelier arts-plastiques ados/adultes Marie-Thérèse Migeon jeudi de 14h à 19h30	5	1	4	11	18	3	20	1	
15	Atelier Poterie jeudi JFP de 16h30 à 19h	3			4	4	3	6	1	
16	Atelier création artistique et numérique Patrice Roger JEUDI de 18h à 21h	1	1	1	1	2	2	2	2	
17	Atelier gravure vendredi de 17h à 20h	1	1	2	1	2	3	4	1	
18	Atelier poterie ados / enfants de 17h à 18h30	2	3			5				5
19	Atelier arts-plastiques tout publics Marie-Thérèse Migeon SAMEDI de 14h à 16h	2	2		4	3	4	5		3
	TOTAL	38	35	36	70	120	59	94	31	54
		179				179		179		

Tarifs :

Les tarifs au 1er janvier 2015 varient selon les cours et le quotient familial.

Droit d'inscription

	CCA	Hors CCA
Pour tous les élèves	20 €	40 €

Participation ateliers CCA

		Q1	Q2	Q3	Q4
Arts plastiques	Pour tous	25	35	45	65
Sculpture/gravure	- 18 ans	35	45	55	75
Poterie/ dessin avec modèle vivant/création numérique	+ 18 ans	70	85	100	120
Cinéma					

Participation ateliers Hors CCA

		Q1	Q2	Q3	Q4
Arts plastiques	Pour tous	50	70	90	130
Sculpture/gravure	- 18 ans	70	90	110	150
Poterie/ dessin avec modèle vivant/création numérique	+ 18 ans	140	170	200	240
Cinéma					

Les partenariats :

Office de Tourisme

Participation à l'exposition sur le thème du sport.

ADAPEI 80

Atelier de pratique artistique hebdomadaire.

10 personnes

ITEP de Valoire

Atelier Poterie.

25 personnes

Lycée de la Baie de Somme

Atelier de pratique artistique avec une classe de

Dany Greuiliez et la plasticienne Ophélie Bon dans le cadre d'un PREP (Projet de Réussite Educative en Picardie

Un atelier de pratique artistique intitulé « Cabinet de curiosité » ayant donné lieu à une exposition dans la galerie de l'école des beaux-arts du 25 au 29 janvier et à une présentation dans le cadre des nuits du conservatoire le 29 janvier.

25 personnes

Association Le Cardan

Accueil du groupe « Culture » Préparation de la manifestation Leitura Furiosa, création sculptures à partir de livres détournés.

10 personnes

Conservatoire

Vernissages musicaux.

Les nuits du conservatoire le 29 janvier.

Exposition à Garopole de travaux d'élèves et intervention de l'atelier cinéma/documentaire de Laurent Lapo.

15 personnes

Participation à la création de la comédie musicale West Side Story avec notamment l'implication de l'atelier cinéma de Laurent Lapo.

Musée Boucher de Perthe

Participation à l'exposition « Visages de terre » avec les enfants des ateliers poterie.

Les ateliers délocalisés au musée.

Service Vie des Quartiers / ODA / Beaux-Arts

Un atelier poterie visant à la création d'une œuvre collective sur le thème des fleurs destinée à être installée dans l'un des quartiers en cours de réhabilitation.

Projet en cours, effectif non évalué (plusieurs dizaines de personnes).

Exposition
Jean-Claude
SCHENKE
Histoire
d'objets
Déjoués

Du samedi 13 décembre 2014 au vendredi 30 janvier 2015

LA GALERIE DES
BEAUX ARTS

18, rue des capucins
80100 - Abbeville
03 22 24 41 15
CCA

Exposition
Dominique Crain

Installation
LES
BEAUX ARTS

Du samedi 07 février au vendredi 27 mars 2015
Acrylique sur toile, 0,90x0,90 cm, Identité nationale n°1

18, rue des capucins
80100 - Abbeville
03 22 24 41 15
CCA

Stage
école des Beaux Arts
de l'Abbeillois
Abbeville

H-G Vidal
sculpture
de bronze

Bronze DU
27/04
AU
2/05
2015

Frais de participation :

Tarifs selon le quotient pour un stage de 5 jours :
de 40 à 180 €.

Pour les personnes n'habitant pas dans
la Communauté de Communes de l'Abbeillois,
tarif unique : 250 €.

L'intégralité de la participation doit être versée
au moins deux semaines avant le début du stage.
La direction se réserve le droit d'annuler ce stage
si le nombre d'inscriptions est insuffisant.

Réalisation d'une sculpture de bronze en utilisant
la technique de la cire perdue des fondeurs de
bronze de l'Afrique de l'ouest

A partir de 15 ans - Tous niveaux
Infos & renseignements :
H-G Vidal - 06 87 79 55 18
Ecole des Beaux Arts - 03 22 24 41 15

CCA
Partenariat de la Communauté de l'Abbeillois

Exposition
Jean-Claude
Ortiz-Villa

en construction
LES
BEAUX ARTS

Du samedi 11 avril au vendredi 05 juin 2015

18, rue des capucins
80100 - Abbeville
03 22 24 41 15
CCA

Exposition
CLEA
Sylvie Gosselin

Phasmes et phantasmes

BEAUX ARTS

Du mercredi 10 juin au vendredi 18 juin 2015

18, rue des capucins
80100 - Abbeville
03 22 24 41 15
CCA

Exposition
de horaux
d'eevee

Du samedi 27 juin au vendredi 10 juillet 2015

LA GALERIE DES

BEAUX ARTS

18, rue des capucins
80100 - Abbeville
03 22 24 41 15
CCA

Estampes
SUR LE FIL
Suzanne Mazzafra

BEAUX ARTS

Du 5 octobre au 27 novembre 2015

18, rue des capucins
80100 - Abbeville
03 22 24 41 15
CCA

Collections
d'artistes

BEAUX ARTS

Du 5 décembre 2015 au 22 janvier 2016

18, rue des capucins
80100 - Abbeville
03 22 24 41 15
CCA

Le centre de natation communautaire aqu'Abb



La composition du service :

- 3 agents d'accueil
- 1 gardien
- 6 agents techniques chargés de l'entretien des vestiaires et du centre d'hébergement.
- 4 agents techniques chargés du traitement eau et air et de la maintenance des bâtiments.
- 7 ETAPS MNS titulaires
- 4 MNS contractuels
- 2 agents contractuels titulaires du BNSSA à temps partiel
- 1 ETAPS directeur-adjoint en charge de la mise en œuvre des activités aquatiques
- 1 directeur
- 4 agents vacataires (entretien et surveillance des bassins)

ACTIVITES EDUCATIVES

- ✓ *Scolaires primaires et secondaires*

		CCA	Hors CCA
Primaires	37 657	21 087	16 570
	76%	56%	44%
Secondaires	12 138	7 777	4 361
	24%	64%	36%
Total	49 795	28 864	20 931

✓ *ALSH*

Dans le cadre du projet éducatif territorial les enfants sont reçus sur le temps périscolaire.

Durant les vacances scolaires, l'aqu'ABB accueille les ALSH de la CCA et des collectivités à la périphérie du territoire, en activité libre ou encadrée par un MNS.

5 444 entrées pour l'ensemble des ALSH.

✓ *BB nageurs : 0-6ans*

L'organisation de cette activité a été modifiée à partir du 1^{er} septembre 2015. Les séances sont regroupées le samedi matin de 8h à 12h.

0/3ans 8h-8h45 / 8h45-9h30

3/6ans 9h30-10h15 / 10h15-11h / 11h-11h45

Le pass'famille permet d'acheter une séance à l'unité ou un abonnement de 10 séances valable 1an, chaque entrée comprenant un enfant et un ou 2 parents.

1 400 entrées pour une centaine de familles concernées.

✓ *Ecole de Natation*

6 groupes Sauv'Nage (débutants) comptant 10 à 15 enfants qui apprennent les savoir-faire sécuritaires du lundi au jeudi à raison de 2 séances par semaine. 3 évaluations dans l'année permettent aux enfants de valider ce 1^{er} niveau avec 80% de réussite en 2015.

Le Pass'sport aborde l'ensemble des discipline de la FFN (natation, water-polo, natation synchronisée, nage avec palmes et plongeon).

Les séances ont lieu du lundi au jeudi là aussi 2 fois par semaine.

En 2015 55% des enfants ont validé leur pass'sport avant de se perfectionner dans les groupes pass'compétition du SCA Natation.

170 enfants ont suivi les cours de l'Ecole de Natation.

A la rentrée 2015 ouverture de 2 sections pass'compétition en plongeon et natation synchronisée. 20 enfants suivent ces pratiques qui à terme leur permettront d'accéder à la compétition en intégrant les groupes d'entraînement du SCA Natation.

Au total 6 éducateurs de l'aqu'ABB sont impliqués dans l'encadrement de l'école de natation pour un volume horaire de 23 heures d'enseignement.

✓ *Leçons de natation*

18 cours de natation apprentissage et perfectionnement sont dispensés du lundi au samedi et concernent aussi bien les enfants que les adultes.

En 2015 augmentation de 14% de la fréquentation.

ACTIVITES AQUA FORME

5 activités: aquagym, aqua jogging, aquabike et aqua training et l'aqua running pour un total de 28 cours programmés du lundi au samedi.

700 personnes environ ont pratiqué une activité aqua-forme en 2015 pour un total de 15 156 entrées en augmentation de 14% par rapport à 2014.



EVOLUTION DE LA FREQUENTATION

	2012 (1)	2013(2)	2014	2015
<i>Entrées public</i>	40 189	81 133	96 458	91 165
<i>Moyennes mens.</i>	4 465	7 375	8 038	7 597
<i>Scolaires</i>	27 141	37 378	48 054	49 795
<i>Cours (leçons de nat.)</i>	4 245	5 026	4 353	5 068
<i>Cours (aqua-forme)</i>	-	4 828	13 096	15 153
<i>ALSH</i>	1 815	5 133	5 608	5 444
<i>Etablissement spé.</i>	1 527	1 008	1 295	1 636
<i>SCA Natation</i>	25000*	10 796	15 144	16 007
<i>Divers (bb, EN, SDIS.)</i>	-	4 248	18 076	20 132
<i>Total</i>	79 382	156 925	202 084	204 400

*estimations

1- Fermeture en juillet, août et septembre

2- Fermeture 15 mai au 15 juin

V. TARIFS EN VIGUEUR

Tarifs	Résidents CCA		Résidents hors CCA	
	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants
Entrées unitaires	3.70€	2.30€	5.50€	3.50€
Enfants – 3ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Abonnements 10ent.	29.60€	17€	44€	28€
Abonnements 50ent.	140€	80€	206€	131€
Tarifs réduits sous conditions de ressources réservés aux habitants de la CCA				
Entrées unitaires	3€	1.50€		
Abonnements 10	24€	12€		

VI. EVENEMENTS

L'Aqu'ABB s'est associé à des actions menées par les services de la ville d'Abbeville et les associations (SCA Natation GEA EPMM, Club Cœur et Santé) :

- Le parcours du cœur
- Le Téléthon
- La nuit de l'eau
- La finale interrégionale du Trophée Lucien ZINS (natation benjamin).
- Abbeville Plage : 383 entrées et une animation par jour encadrée par nos éducateurs
- Des après-midis récréatifs ont été animés par les MNS de l'aqu'ABB à chaque période de vacances scolaires.
- Les soirées aqua-night et soirées ZEN ont rencontré un vif succès et affiché complet à chaque fois.

L'aqu'ABB a accueilli 24 stages de clubs extérieurs venant de l'ensemble du territoire, de Belgique, du Luxembourg et même de Nouvelle Calédonie. Nous avons enregistré 5820 entrées pour les clubs extérieurs en augmentation de 15% par rapport à l'an dernier.

Centre d'hébergement sportif

Nous avons accueilli

- Des personnes en formation sur Abbeville notamment du Lycée Agricole.
- Des professeurs du conservatoire de musique.
- Des participants aux manifestations culturelles (en relation avec le CRI, les services culturels de la ville, le Pôle National des Arts du Cirque et de la Rue d'Amiens, Baie de Somme 3 Vallées)
- Des associations de randonneurs et de cyclotouristes.

Les clubs nous ont sollicités lors des rencontres sportives : SCA Tennis, Boxe Abbevilloise, le Rugby Club Abbevillois.

15 clubs ou sélections ont utilisé nos installations pour des stages de préparation et d'entraînement sportifs. Ces sportifs sont venus de France, de Belgique, du Luxembourg, une délégation de jeunes nageurs de Nouvelle Calédonie est venue préparer le Trophée L. ZINS dans notre établissement
Au total nous avons réalisé 2187 nuitées en augmentation de 7% par rapport à 2014.

La salle de réunion du Centre d'hébergement est occupée par des sessions de formation (rattrapage de points), des associations ...

Semaine de natation à partir de 6 ans		Taux	
Périodes scolaires	Vacances scolaires	Enfants (6,00 €/semaine)	Adultes (10,00 €/semaine)
mercredi	17h - 19h	8h - 10h	10 € / abonnement de 10 semaines
jeudi	17h - 19h	8h - 10h	Adultes (10,00 €/semaine)
vendredi	17h - 19h	8h - 10h	10 € / abonnement de 10 semaines
dimanche	17h - 19h		

Formateurs licenciés programmés	
Basin	du 27 décembre 2015 au 4 janvier 2016 inclus
du 30 avril au 6 mai 2016 inclus	du 11 au 17 septembre 2016 inclus

Formateurs pour l'été	
du mardi 11 novembre 2015	du 11 au 17 mai 2016
du mardi 11 novembre 2015	du 11 au 17 mai 2016
du mardi 11 novembre 2015	du 11 au 17 mai 2016

Ouverture de séances	
Mardi et jeudi	8 heures à 17h00
Vendredi	8 heures à 17h00
Dimanche	8 heures à 17h00

Un abonnement pour quel usage ?		
10 semaines	accès piscine	Plusieurs personnes peuvent accéder avec le même badge
51 semaines	accès piscine	Plusieurs personnes peuvent accéder avec le même badge
accès piscine	accès piscine	accès piscine

Le club de natation (CCN) organise également des activités sportives et compétitives, plongée, initiation...

03 33 24 05 69
Mairie de Saint-Valéry - Abbeville
aquabb@cc-abbeville.fr

ABBEVILLE THE GATEWAY TO THE BAY OF SOMME

Le club de natation de la baie de Somme, récemment rénové, vous propose de découvrir la baie de Somme à l'aide de nos piscines couvertes et de nos piscines extérieures.

The group accommodation centre
The swimming centre
Information and booking
aquABB centre d'hébergement sportif
Allée du 8 mai 1945
80100 ABBEVILLE France
aquabb@cc-abbeville.fr
03 33 24 05 69

INFORMATIONS ABONNEMENTS

Abonnements Accès aux bassins

- Équipements 10 à 20 personnes
- Abonnement individuel

Abonnements Activités

- Club de natation
- Club de plongée

03 33 24 05 69
Mairie de Saint-Valéry - Abbeville
aquabb@cc-abbeville.fr

Information école de natation de l'aquABB

Votre enfant est inscrit à l'école de natation communautaire de l'aquABB pour la saison 2015/2016.

L'EN constitue un espace de coopération entre la SCA Natation et l'aquABB. Ainsi, nous sommes fiers de développer la formation des jeunes nageurs, dans le cadre de l'École de Natation Française ENF, cette formation est axée sur un parcours en 3 étapes.

Le savoir nager
C'est l'étape des engagements des jeunes nageurs dont l'objectif est la réalisation d'un parcours long de 50m et comprenant plusieurs styles techniques, à savoir de tous les programmes tout au long de l'année.

Le passeport
C'est l'étape de la découverte et de l'initiation aux 5 disciplines de la FFN (Natation Française de la Natation) : le water polo, la natation synchronisée, le plongeon, la nage aux palmes et la natation course.

Le pass compétition
Chaque enfant aura la possibilité de choisir une ou plusieurs des 5 disciplines de la FFN au sein des groupes de SCA Natation pour accéder à la compétition. Chaque enfant bénéficiera des services des clubs de FFN au sein de partage de clubs pour sélectionner les compétitions. L'Équipe des clubs de natation Française, l'aquABB, participera à ces compétitions.

Calendrier des sessions de tests :
Savoir nager / pendant les vacances de Noël et du 14 au 17 décembre 2015
du 15 au 20 janvier et du 1er au 4 février 2016
du 20 au 23 et du 27 au 30 juin 2016

Passeport / les vacances de Noël 2015, l'été et de 22 juin 2016

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions : 03 33 24 05 69 - aquabb@cc-abbeville.fr

LOUABB

Samedi 17 octobre 19h - Aqua-night
« on veut du soleil »
sur réservation

Samedi 31 octobre à partir de 15h - Halloween
Jeux aquatiques - Participation libre
Entrée 1.00€ pour les moins de 16ans

SCA

samedi 14 février 2015
de 19 à 22 heures

LOUABB
night fever 80

Aquagym, Aqua jogging, Aqua-bike, Aqua abdo
Nombre de places limité à 80 dans l'ordre des réservations
Tarif : 8-30 € ou sur abonnement en cours
Réservations et informations à partir du 28 janvier 2015
03.22.24.05.69 - aquabb@cc-abbvillois.fr

SCA

SAMEDI 14 MARS 2015
LOUABB de 18h à minuit

VENEZ NOMBREUX SOUTENIR L'ACTION DE L'UNICEF
EN FAVEUR DES ENFANTS DU TOGO

LA NUIT DE L'EAU 2015

Nombreuses animations à destinations des enfants et des adultes
Aqua-forme, triathlon, plongée, jeux aquatiques, water-polo, plongeon.
Démonstration de natation synchronisée (duos et solos)

Entrée : 2.00€ minimum
L'intégralité des recettes sera reversée à l'UNICEF

SCA UNICEF SCA LOUABB

LOUABB
SAMEDI 18 AVRIL 2015 19H-22H00

SOIRÉE ZEN

Activités aqua-forme zen
Massages corporels et visages :
École de kiné de Berck, Instituts Theraform,
Marionnaud, Mary Ana massages indiens.
Ateliers de sophrologie
Baptêmes de plongée, apnée (SCA Natation)
Hamam Sauna
Buffet

SCA

Sur réservation : aquabb@cc-abbvillois.fr - 03.22.24.05.69

Les circuits de randonnée

La Communauté de Communes de l'Abbeillois dispose aujourd'hui de :

- 6 circuits d'intérêt départemental :
 - le circuit du Moulin d'Eaucourt
 - la vallée de Frosmé,
 - les 3 Fétus
 - les étangs et marais de Mareuil-Caubert
 - la Traverse du Ponthieu
 - le fond de Millencourt
- 3 circuits d'intérêt communautaire :
 - le circuit des fritillaires
 - le circuit des rouissoirs
 - le circuit des sarcelles

Ces sentiers représentent 75 km de promenade.



Un chalet pour le parc ornithologique de Grand-Laviers a été acquis et mis en place afin d'accueillir le public dans de bonnes conditions, en collaboration avec la Fédération des Chasseurs de la Somme.

Le circuit du moulin d'Eaucourt a été modifié.



Le circuit du moulin d'Eaucourt

6 km - 2h

Promenade champêtre autour d'un moulin qui, ayant failli sombrer dans l'oubli, a retrouvé son allure et sa vie d'antan. Ce circuit permet de découvrir le moulin à vent d'Eaucourt datant du 17^{ème} siècle qui moulut le grain jusqu'en 1919.

Les 3 Fétus 7,6 km - 2h30

Au travers d'Abbeville, Yonval, Mareuil-Caubert, une balade empreinte d'histoire, offrant des vues splendides sur la vallée de la Somme et la campagne environnante. Ce circuit champêtre offre une alternance de paysages variés : larris, fond de vallée et un magnifique panorama sur la vallée de la Somme et Abbeville.

Les étangs et marais

de Mareuil

3,8 km – 1h15

Une promenade dans le marais, près des étangs poissonneux, abritant une flore et une faune caractéristiques de ces milieux.

La Vallée de Frosme

9 km – 3h

En quittant Mareuil-Caubert, bourg truffé d'étangs et de marais, on découvre un autre charme dans sa campagne verdoyante et boisée.

Le fond de Millencourt

7 km – 2h20

Après avoir apprécié le riche patrimoine centulois, découvrez le charme de la verdoyante campagne environnante.

La Traverse du Ponthieu

**23 km au total dont 8,7 km en 3 heures
sur la Communauté de Communes**

Sur les traces des trains qui, durant plus d'un siècle, quittèrent la capitale du Ponthieu pour traverser la campagne. Fermée en 1989 et défermée en 1998, la ligne d'Abbeville à Bernâtre a été réhabilitée en chemin de randonnée pour les piétons, les cyclistes et les cavaliers.

En passant par les communes d'Abbeville, Caours-l'Heure, Neufmoulin, Saint-Riquier, Oneux, Coulouvillers, Cramont, Conteville et Bernâtre, les 29 km de la Traverse du Ponthieu permettent de découvrir un patrimoine historique particulier avec la présence de petites chapelles qui restent les témoins de l'histoire locale. A cela s'ajoute un patrimoine naturel intéressant constitué du "ballast", remblai de cailloux destiné à renforcer la stabilité des rails (ce milieu chaud et sec abrite une faune et une flore spécifiques), de rideaux de frênes, érables, charmilles, aubépines...

Le circuit des Fritillaires

10 km – 2h15

**Un parcours sur les communes de Mareuil,
Bray et Epagne.**

Le circuit des rouissoirs

7 km – 1h15

**Un parcours facile sur les communes
de Bray et Eaucourt.
Un pont promontoire a été installé, afin
d'admirer la source bleue**

Le chemin des Sarcelles

7,300 km – 2h30

**Cette promenade vous fera découvrir la faune
et la flore des bassins de l'ancienne sucrerie
d'Abbeville ainsi que les berges de la Somme.**



Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal

Renouvellement du classement du CRI de l'Abbevillois

Par arrêté du 5 janvier 2015, la ministre de la culture et de la communication a signifié le renouvellement du classement du CRI de l'Abbevillois pour une durée de 7 ans. Le rapport d'évaluation établi par Madame Sylvie Sierra Markiewicz, inspectrice de la création artistique, relève nombre d'éléments favorables au renouvellement du classement du CRI : augmentation des effectifs, mise en réseau, soutien significatif et actif de la communauté de communes qui renforce la lisibilité et le rayonnement du conservatoire, l'implication de l'équipe pédagogique très diplômée autour du projet d'établissement, l'ouverture des classes aux adultes.

Corps enseignant, administratif et technique

En février, Matthieu Vanbeselaere, ayant fait ses études au pôle supérieur de Lille, a repris la classe de trombone de Luc Herbaut nommé au CRR de Nantes. Hélène Diot ayant été nommée en septembre 2015 sur un poste à temps complet au CRR d'Amiens a dû abandonner la classe de clavecin et de musique ancienne qu'elle avait fortement dynamisée. Elle a été remplacée par Takahisa Aida formé au CNSM de Paris. À la rentrée de septembre, Antoine Neyens (tuba) renonçait à son poste pour raisons personnelles, Jonas Réal a pris la suite. Jean-Baptiste Porquet a demandé un congé de formation professionnelle pour suivre un master 2, « musique appliquée aux arts visuels », dispensé à l'Université Lumière Lyon 2. Sarah Dhenin ayant demandé un congé d'un an est remplacée provisoirement par Elodie Guillot qui s'occupe entre autres de la diffusion des manifestations, de la réception des artistes, du lien avec les établissements scolaires et du site du CRI.

Nawal Oueld Kaddour et Alexandra Luiceanu ont obtenu le « Coup de cœur » du public lors des « Ballades musicales » de Valloires fin juin 2015. Christiane Gervois a organisé dans le cadre de son CEM un week end de manifestations autour d'Albert Laurent à Saint-Valéry-sur-Somme.

Manifestations

Après quelques mois de baisse de la fréquentation des concerts organisés par le conservatoire dû en grande partie à la mise en place d'un prix d'entrée (seuls les élèves du CRI continuent de bénéficier de la gratuité), les derniers mois de l'année 2015 ont connu une nette augmentation des entrées. Dans les manifestations marquantes, on peut citer le *Conte de Jataka*, *Les Enfants du Levant*, *Moi, je veux chanter Ferré*, le concert autour du Tango.

De nombreuses auditions d'élèves ont rythmé l'année. Le spectacle de la classe de danse a été ovationné. Les élèves de la classe de violoncelle ont participé au festival de violoncelle de Beauvais, les élèves de clarinettes aux rencontres organisées par « Clarinettes en Picardie », les 2 orchestres d'harmonie du CRI ont invité l'orchestre d'Hardelot.

Alexandra Luiceanu, Delphine Pecqueur, Jean-Sébastien Dakpé ont participé à l'inauguration de Garopôle. Enseignants et élèves se sont investis dans les Journées « portes ouvertes » à Garopôle en juin et pour le concert donné en novembre pour l'UNICEF.

- Frais de dossier pour toute inscription en cursus musical : 20 €.

Au-delà de la 3^{ème} personne d'une même famille, réduction de 10 %.

CRI - habitants de la CCA								
	Q1	Q2	Q3	Q4				
Eveil	30	45	60	90				
Formation musical seule	30	50	70	100				
Cursus diplômé instrument ou chant	1er cycle				2è et 3è cycles			
	60	100	120	170	70	110	140	190
Cursus diplômé 2 instruments ou instrument et chant	1er cycle				2è et 3è cycles			
	75	120	160	200	95	140	180	220
Cursus non diplômé	2è et 3è cycles							
	35	70	90	120				
Hors cursus								
pratiques collectives histoire de la musique	30	50	70	100				
analyse écriture	30	50	70	90				
Prêt d'instrument à l'année	50	70	80	90				
ou au mois	5	7	8	9				
Auditeur ou élève non inscrit se présentant aux examens	30	30	30	30				

CRI - habitants hors CCA								
	Q1	Q2	Q3	Q4				
Eveil	65	90	120	170				
Formation musical seule	70	100	130	180				
Cursus diplômé instrument ou chant	1er cycle				2è et 3è cycles			
	120	180	200	290	140	210	240	330
Cursus diplômé 2 instruments ou instrument et chant	1er cycle				2è et 3è cycles			
	180	270	320	410	200	290	340	430
Cursus non diplômé	2è et 3è cycles							
	70	140	180	240				
Hors cursus								
pratiques collectives histoire de la musique	60	70	100	130				
analyse écriture	60	90	120	150				
Prêt d'instrument à l'année	pas de prêt							
Auditeur ou élève non inscrit se présentant aux examens	60	60	60	60				

MUSIQUE ET DANSE

Elèves résidant dans la communauté de communes de l'Abbevillois	Elèves résidant hors de la communauté de communes de l'Abbevillois	Total des inscrits au 31/01/2015
355 Soit 69%	158 Soit 31%	513

Ventilation des familles par quotient	%	Nombre de familles inscrites
Tarif unique	0,31 %	1
Quotient 1	12,84 %	42
Quotient 2	24,16 %	79
Quotient 3	27,83 %	91
Quotient 4	34,86 %	114
TOTAL	100 %	327

MUSIQUE (par famille)

Elèves résidant dans la communauté de communes de l'Abbevillois	Elèves résidant hors communauté de communes de l'Abbevillois	Total inscrits
270 Soit 66,50 %	136 Soit 33,50 %	406

Ventilation des familles par quotient	%	Nombre de familles inscrites
Tarif Unique	0,36 %	1
Quotient 1	12,90 %	36
Quotient 2	22,58 %	63
Quotient 3	25,81 %	72
Quotient 4	38,35 %	107
TOTAL	100 %	279

DANSE (par famille)

Elèves résidant dans la communauté de communes de l'Abbevillois	Elèves résidant hors communauté de communes de l'Abbevillois	Total inscrits
44 Soit 65,67 %	23 Soit 34,33 %	67

Ventilation des familles par quotient	%	Nombre de familles inscrites
Tarif unique	0 %	0
Quotient 1	5,56 %	1
Quotient 2	38,89 %	7
Quotient 3	33,33 %	6
Quotient 4	22,22 %	4
TOTAL	100 %	18

Salle polyvalente d'Épagne Épagnette

Mercredi 21 janvier 2015 - 18h
**Musique klezmer
 et jazz**

la nuit
DES 2016
conservatoires

vend. 29/01
 de 20h à minuit

Plus concerts
 ateliers d'initiation
 exposition

Avec la participation de
 l'École des Beaux-Arts de l'Abbeville

G
GAROPÔLE
 Place de la Gare
 81100 ABBEVILLE

SAISON
2015
2016

du conservatoire à rayonnement intercommunal de l'Abbeville
 Musique et danse
 et de l'école des Beaux-Arts de l'Abbeville

Salle polyvalente d'Eaucourt / Somme

Vendredi 30 janvier 2015
**La harpe en
 belle compagnie**

Dimanche 15 février 2015 - 16h
Église Saint-Fuscien de Grand Lavières

Récital à deux clavecins

Laure-Carlyne Crouzet
 et Hélène Diot

Salle polyvalente de Drucat le Plessiel

Jeudi 19 février 2015 - 19h30

Adultes en scène
Projet Jean-Baptiste Porquet

CCA

Mercredi 11 mars 2015 - 20h
Théâtre municipal d'Abbeville

Conte de Jataka
pour harpes, contrebasses et récitant

avec Marielle Nordmann, Alexandra Luiceanu, Clara Izambert
les élèves des conservatoires
d'Amiens métropole et de l'Abbeville
mise en scène: Marie-Pierre Labruna.

CCA

Théâtre municipal d'Abbeville

vendredi 3 avril 2015 - 20h

Le conservatoire de l'Abbeillois présente
Les enfants du Levant
Opéra d'Isabelle Aboulker
sur un livret de Christian Espinay d'après le roman de Claude Goret - Les enfants de Tilly Leuzier

et soutient «Les Amis de Merimna»,
association humanitaire grecque
s'occupant d'enfants atteints
d'une grave maladie

En partenariat avec Abbeville Argos Amitié

CCA

Dimanche 12 avril 2015 - 17h
Espace culturel Saint-André Abbeville

La Harpiste et le Contrebassiste

Alexandra Luiceanu - harpe
Olivier Talpaert - contrebasse
Ludovic Boudin - contrebasse
Alexis Barbosa - comédien

Une adaptation libre de
"La Contrebasse"
de Patrick Süskind

CCA

Vendredi 17 avril 2015 - 20h
Théâtre municipal d'Abbeville

«Moi, je veux chanter Ferré»

Arnaud Marzorati - baryton
Georges Duvalé - piano
Alain Muszynski - percussions
Orchestre symphonique du conservatoire de l'Abbevillois
direction Martine Sebastian



avec le soutien des Amis de Carille et Albert Laurent

Entrée payante - Gratuit pour les élèves du Conservatoire

Le conservatoire à rayonnement intercommunal de l'Abbevillois présente

La semaine de l'orgue 2015
avec Orgue en France - Le jour de l'orgue

Mercredi 22 avril 2015 à 17h - Abbaye de Saint-Riquier :
Du Grand Siècle au siècle des Lumières. Musique française des règnes de Louis XIV et Louis XV
classes d'orgue, chant, clavecin et musique ancienne du CRI de l'Abbevillois

Judi 23 avril 2015 à 19h - Église Saint-Gilles d'Abbeville :
audition des élèves de la classe d'Adrien Levasseur, professeur au CRI de l'Abbevillois,
Intégrale des Contes de la rue Traversière d'Éric Lebrun et pièces de Franck et Boëly

Vendredi 24 avril 2015 à 20h - Église Saint-Jean-Baptiste de Long :
récital d'orgue d'Éric Lebrun - Franck, Boëly et Lebrun

Samedi 25 avril 2015 - Église Saint-Gilles d'Abbeville :
master class d'Éric Lebrun




Entrée payante - Gratuit pour les élèves du Conservatoire

Vendredi 22 mai 2015 - 20h - Église Saint-Jean-Baptiste de Long
Dimanche 24 mai 2015 - 17h - Église Saint-Gilles d'Abbeville

Une histoire de la Grande Guerre

Angeline Le Ray - soprano
Adrien Levasseur - orgue
Installation du sculpteur
Jean-François Petitpierre



Entrée payante - Gratuit pour les élèves du Conservatoire

Samédi 30 mai 2015 - 20h - Chapelle du Carmel d'Abbeville

Trío Aereo
Patrick Wibart - ophicléide, serpent, saxhorn
Adrien Ramon - cornet à piston, trompette, bugle
Lucie Sansen - pianoforte



Entrée payante - Gratuit pour les élèves du Conservatoire

Dimanche 27 septembre 2015
Église St-Martin de Bellancourt

16h00 La contrebasse virtuose

Public, Châteauneuf-sur-Loire
Rue de la République, 47100 Châteauneuf-sur-Loire
Tél : 03 47 33 22 00
www.chateauneuf-sur-loire.fr



Christophe Dinaut - contrebasse
super-soliste à l'Orchestre Philharmonique de Radio France
Wilfrid Humbert - piano
Olivier Talpaert - contrebasse
soliste à l'Orchestre de Picardie
Maud Lovett - violon
Lison Talpaert - piano
Nawal Oueid Kaddour - piano

Jeudi 5 novembre 2015
Chapelle du Carmel d'Abbeville

20h00 Tangos d'hier
et d'aujourd'hui
Une passion atemporelle

Public, Châteauneuf-sur-Loire
Rue de la République, 47100 Châteauneuf-sur-Loire
Tél : 03 47 33 22 00
www.chateauneuf-sur-loire.fr



Olivier Mannury - bandonéon et le Quatuor Sésame
Ann-Estelle Médouze - violon
super-soliste de l'Orchestre National et de France
Naaman Sluchin - violon
Koenraet de l'Orchestre Philharmonique d'Emmanuel Kolton
Barbara Giepner - alto
soliste de l'Orchestre Symphonique d'Anvers
Maitane Sebastian - violoncelle
auteur-compositrice

vendredi 20 novembre 2015
Théâtre municipal d' Abbeville - 19h

Les élèves du CRI s'engagent
pour aider l'UNICEF



Vendredi 11 décembre 2015
Espace Max Lejeune - Garopôle
Abbeville

20h00 "Super Castlevania Quartet"
Le premier ciné-concert
interactif autour du jeu vidéo

Public, Châteauneuf-sur-Loire
Rue de la République, 47100 Châteauneuf-sur-Loire
Tél : 03 47 33 22 00
www.chateauneuf-sur-loire.fr



Romain Caron
guitare, claviers, compositeur
Jeanne-Antide Duquennoy
violin
Charles Hayem
batterie, percussions
Ludovic Baudoin
contrebasse, claviers

Les Déchets Ménagers

La Communauté de Communes de l'Abbevillois réalise un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers pour 2015, à consulter sur le site : www.cc-abbevillois.fr



Le balayage des voies

La Communauté de Communes de l'Abbevillois assure exclusivement le balayage des caniveaux.

En milieu rural, l'équipe de balayage intervient à la demande.

Pour Abbeville, un circuit a été établi pour toutes les rues hors centre-ville.

Le balayage est assuré tous les 15 jours environ, sauf en cas de neige ou de gel.

Le développement économique et l'aménagement du territoire

La Communauté de Communes de l'Abbevillois porte l'ensemble du développement économique et l'aménagement du territoire depuis janvier 2009, date à laquelle a été instaurée la Taxe Professionnelle Unique.

En ce qui concerne le développement économique, la Communauté de Communes de l'Abbevillois intervient dans 5 domaines principaux :

- la gestion de locaux d'activités ;
- la création, l'aménagement et la gestion de zones d'activités à vocation économique, ainsi que la réhabilitation de friches industrielles ;
- l'accompagnement des entreprises locales et l'attribution d'aide directe aux entreprises ;
- la réalisation d'études de développement économique ;
- le soutien à des organismes d'accompagnement à la création d'entreprises.

Gestion de locaux d'activités :

La CCA gère pour son compte ou pour celui de la Ville d'Abbeville 3 ensembles immobiliers, 1 terrain et 1 parking regroupant en 2015, 14 locataires au total :

- Sur le site ESPACE VOLTAIRE : Maîtres Robinetiers de France, Delabre France Tôlerie, MCR, Association DEUXIEME CHANCE
- Sur le site CONDOR : CONDOR BALNEO, ONCFS, HEPPNER, CREAMÔLE-BGE PICARDIE
- Au sein du VILLAGE PME : SAMI, AMIENS COLIS, LA MANUFACTURE FRANCAISE DU CUIR, EDIFICE BATIMENT
- Le parking pour VALEO
- Sur le terrain MENCHECOURT : COLAS NORD-PICARDIE

En 2015, la CCA a réalisé en interne ou fait réaliser de nombreux travaux de réfection et d'aménagement notamment au sein de l'ensemble CONDOR, destiné à accueillir Le Créapôle (changement des menuiseries, reprise de l'isolation, éclairage, passage en chauffage électrique, réfection des peintures...)



Réf. 101-80100-A à Abbeville

CCCA
Communauté de Communes de l'Abbevillois

CCCA
Communauté de Communes de l'Abbevillois

- ✓ Idéalement localisé en hyper centre-ville d'Abbeville.
- ✓ Local commercial de 27 m² en 2 parties : 1 magasin de 20 m² et 1 local technique adossé de 7 m² environ. Vitrine commerciale de 4 m en angle.
- ✓ 2 portes d'accès : 1 public en façade et 1 privé sur le côté du bâtiment. Cave de 15 m³ pour du stockage. Cour commune avec les locaux des appartements des 3 étages au-dessus et local commercial mitoyen. WC à l'extérieur du local accessible par la cour - point d'eau dans le local.
- ✓ Local entièrement refait à neuf début 2014 (isolation, peintures, sol, sanitaires, électricité, chauffage...)
- ✓ pas de place de parking attitrée mais proximité du parking public des Ursulines
- ✓ Loyer : 550 € HT/mois (à prévoir prorata taxe foncière : environ 250 €/an) - Bail précaire de préférence.

Possibilité de louer en sus un petit appartement de 20 m² environ situé dans la cour pour du stockage

mardi 25 février 2014

La CCA a par ailleurs poursuivi le travail de recensement et de référencement à l'échelle de l'intercommunalité des locaux vacants, mis en place par le Réseau Investir en Picardie Maritime, l'objectif étant de centraliser une base de données de tous les locaux d'activités disponibles (commerciales, industrielles, artisanales, tertiaires, logistiques...) afin d'apporter les renseignements les plus fiables et les plus exhaustifs possibles à tout porteur de projet en recherche d'implantation.

Depuis la fin d'année 2015, cette veille de locaux vacants est passée sous gestion de la CCI Littoral Normand Picard.

Gestion des zones d'activités existantes :

En ce qui concerne le foncier, entre les lotissements Dingeon et Debray et le Parc d'Activités Les Deux Vallées, près de 5 ha sont immédiatement disponibles pour le développement des entreprises (coût de 8 à 30,49 €HT/m² selon la localisation et l'activité).

A ce titre, la CCA a géré en 2015 la commercialisation de 3 emprises foncières communales sur le lotissement Dingeon et sur le Parc d'Activités Les Deux Vallées, respectivement pour l'association PICARDIE NATURE, pour l'entreprise LEPEE VITRAGES et pour l'implantation d'un cabinet de kinésithérapie.

En parallèle, des compromis de vente ont été signés sur 2 parcelles, propriété de la CCA, respectivement sur les lotissements Debray et sur la friche Abelia.

Au niveau de la signalétique des zones d'activités, une nouvelle mise à jour a été réalisée en août 2015, afin de répondre aux mouvements d'entreprises sur les zones.

Aménagement de nouvelles zones d'activités :

Le Parc d'Activités Les Trois Châteaux d'eau :

La CCA et la CCI ont poursuivi leur partenariat pour l'aménagement commercial de la périphérie Est d'Abbeville, au niveau du Parc d'Activités Les Trois Châteaux d'eau et de l'extension du Parc d'Activités de Vauchelles les Quesnoy.

Le permis d'aménager pour le Parc d'Activités Les Trois Châteaux d'eau a été octroyé début 2015.

Les travaux de viabilisation des parcelles cessibles en phase 1 ont eu lieu au printemps, tandis que le Conseil départemental réalisait en parallèle la création d'un nouveau rond-point sur la RD1001 en prévision du développement de l'arrière de la zone de Vauchelles, rond-point rendu possible suite à l'acquisition d'une parcelle par la CCA.



Le permis d'aménager concernant Vauchelles 2 devrait être déposé courant 2016 une fois la procédure de mise en compatibilité de POS de la commune achevée.

En parallèle, la CCA a retenu l'Atelier Nervures pour repenser entièrement l'aménagement de l'entrée de ville Est en matière de desserte en mode de transports doux, d'éclairage public et d'espaces verts. L'objectif est d'assurer une continuité notamment de flux avec les zones urbaines avoisinantes et de favoriser les échanges piétons entre les 2 espaces commerciaux.

Le Parc Industriel de la Baie de Somme :

Le territoire de la Communauté de Communes de l'Abbevillois va connaître d'ici peu une pénurie de foncier à vocation industrielle et artisanale (non commerciale).

Afin d'assurer l'avenir économique du territoire et l'accueil de nouvelles entreprises, notamment de taille moyenne à grande, la CCI, en partenariat avec la CCA, a décidé de lancer la création d'un parc

industriel, en lieu et place de l'ancienne ZAC Baie de Somme, au nord d'Abbeville, au croisement des autoroutes A16 et à 28, sur une emprise foncière de 26 ha.

Afin d'ouvrir ce site à l'urbanisation et ainsi que la CCI puisse déposer le permis d'aménager, une modification du PLU est nécessaire. Celle-ci est en cours. Elle est depuis le 1^{er} janvier 2016 portée par la CCA suite à sa prise de compétence élaboration d'un PLU-I.

Réhabilitation de friches à des fins économiques :

Friche TEREOS – Quartier de la Sucrierie :

L'année 2015 a été consacrée à la poursuite des échanges sur la commercialisation des espaces logements et loisirs et à la finalisation de la convention de Projet Urbain Partenarial entre Immomousquetaires et la Ville d'Abbeville définissant la répartition de la prise en charge des travaux d'aménagement du rond-point entre les 2 sites et de la Rue Jean Mennesson.

Le permis de construire pour les bâtiments commerciaux et le pôle médical a été délivré, tandis qu'en parallèle Immomousquetaires déposait en septembre le dossier permis/CDAC pour le complexe cinématographique porté par CGR, projet pour lequel la Commission Départementale d'Aménagement Commercial a émis un avis favorable en octobre.

Les prestataires pour les travaux de VRD ont été retenus par l'aménageur et les premiers sondages se sont déroulés fin décembre.



Friche ABELIA – Espace Industriel du Scardon :



L'espace Industriel du Scardon s'étendra à terme sur 9 ha en lieu et place de la friche industrielle, ABELIA DECORS, usine de fabrication de papiers peints fermée depuis 2005 et propriété de la CCA.

La CCA a mené en 2015 les études pour la démolition et le désamiantage de la quasi totalité des bâtiments, amplement détériorés, et pour la réfection des voiries et réseaux nécessaires, afin de recréer du foncier industriel.

Cet espace aura vocation à accueillir des entreprises industrielles, artisanales et logistiques, sur des parcelles allant de 1 000 à 6 000 m².

La société HELFAUT TRAVAUX a été retenue début décembre pour procéder à la démolition et au

désamiantage d'une partie du site, tandis que le cabinet LATITUDES travaillait sur le projet d'aménagement du foncier qui sera libéré.

Accompagnement des entreprises locales :

Aide à l'implantation et au développement :

Sur l'année 2015, 50 entreprises ou porteurs de projets ont bénéficié d'un accompagnement du service Développement économique principalement dans leur recherche de local ou de foncier, mais

également de partenaires ou de salariés. Cet accompagnement a conduit à l'implantation de 15 entreprises sur le territoire abbevillois.

Aides directes aux entreprises :

Depuis janvier 2013, la CCA dispose de 3 dispositifs d'aides directes afin d'apporter une réponse adaptée aux besoins des entreprises et du territoire.

- l'aide à l'investissement immobilier qui contribue au financement de l'acquisition d'un terrain et de la construction, réhabilitation ou acquisition d'un bâtiment (sous condition de création d'emplois pour les entreprises déjà implantées sur le territoire) ;
- l'aide aux investissements matériels productifs qui permet de financer l'acquisition de biens d'équipement productifs nécessaires à l'activité de l'entreprise ou la modernisation de l'outil de production ;
- l'aide à la rénovation et à la mise en accessibilité des vitrines qui intervient dans le cadre de travaux de rénovation d'une façade commerciale et de mise en accessibilité d'un commerce.



En 2015, 9 entreprises ont bénéficié de ces dispositifs pour un montant total de 19 025 € et un effectif cumulé de 20 emplois :

ENTREPRISE	ACTIVITE	TYPE D'INVESTISSEMENTS	MONTANT OCTROYE
LE PETIT BISTROT	Débit de boissons	MATERIEL	1 500 €
LES POUSSINS	Accueil de jeunes enfants	MISE EN ACCESSIBILITE	1 500 €
CLS BATI RENOV	Ingénierie, études techniques	MATERIEL	2 025 €
DOMESCO	Travaux de menuiserie bois et pvc	MATERIEL	2 500 €
EPI MARKET EXPRESS	Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés	MATERIEL	2 000 €
KEEP COOL	Salle de sport	MATERIEL	2 000 €
RELOOKING BEAUTE MINCEUR	Soins de beauté	MATERIEL	2 500 €
ERIC CHEVALLIER	Travaux de maçonnerie générale	MATERIEL	2 500 €
PISCINES ET SPAS 62-80	Vente, installation, rénovation, entretien de piscines et spas	MATERIEL	2 500 €

Ces entreprises, ainsi que toutes celles ayant bénéficié d'une autre aide publique depuis 2011 (Conseil régional de Picardie, Conseil général de la Somme, Prêt d'honneur Initiative Somme, Prêt NACRE, fonds de revitalisation), ont fait l'objet d'un suivi de leur développement, au titre de la Commission d'Evaluation et de Suivi des Aides sur l'Abbevillois (CESAA) instaurée en décembre 2010.

En octobre 2014, les élus communautaires avaient par ailleurs décidé la création d'une Commission d'indemnisation, pour évaluer le préjudices que les entreprises situées sur la Route de Rouen avaient

pu subir du fait des travaux de restauration de la rivière Les Nonnains, qui avait entraîné la fermeture totale de cette route pendant 3 mois fin 2014.

Sur les 8 dossiers de demande d'indemnisation transmis, 2 ont reçu un avis favorable de la Commission d'indemnisation (composée d'élus communautaires et de représentants du Tribunal Administratif d'Amiens, de la Chambre Régionale de l'Ordre des Experts-comptables, des Chambres consulaires et de la Trésorerie d'Abbeville). Il s'agit des entreprises LA POTAGERE et L'AUBERGE DU COLVERT à qui il a été octroyé une indemnité respective de 5 000 €.

Enfin, souhaitant soutenir les contributeurs à la vie économique locale dans le contexte actuel compliqué, le Conseil Communautaire du 19 décembre 2014 avait voté la création, de manière provisoire et exceptionnelle, d'un fonds de redynamisation local à destination des entreprises qui se trouveraient dans une situation financière peu tenable.

75 dossiers ont été étudiés par la Commission de redynamisation ad hoc, composée d'élus et de techniciens de la CCA, sur la base de critères très stricts (baisse de plus de 5% du chiffre d'affaires, de la marge brute, de la ligne comptable « rémunérations et charges sociales » ou du résultat net sur les 3 derniers exercices clos). 26 dossiers ont bénéficié d'un soutien financier de la CCA pour un montant global de 20 590 €.

Réalisation d'études de développement économique :

Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce :

Après avoir missionné en 2012 le cabinet Cibles et Stratégies pour mener un diagnostic détaillé des atouts et des faiblesses du commerce et de l'artisanat abbevillois et avoir rédigé en 2013 un plan d'actions ambitieux et raisonné, devant permettre de dynamiser le centre-ville abbevillois (plan d'action qui avait abouti à la signature le 18 novembre 2013 d'une convention de partenariat entre la CCA, la Ville d'Abbeville, la CCI Littoral Normand Picard, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Somme et l'association de commerçants), une demande de subvention au titre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) avait été déposée en décembre 2013 pour financer la mise en œuvre de la 1ère tranche de l'opération.



Par décision en date du 1er septembre 2015, la Secrétaire d'Etat chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire a attribué à la CCA une subvention de 60 032 € pour le financement de la première phase de son opération collective.

Une convention partenariale entre l'Etat, la CCA, la ville d'Abbeville, la CCI Littoral Normand Picard, la Chambre des métiers de la Somme et l'Association des commerçants d'Abbeville est en cours de validation avec la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRRECTE) pour définir les modalités de financements des projets retenus.

En parallèle, la CCA a mis en œuvre une des actions définies dans le plan de redynamisation du centre-ville, à savoir l'implantation d'une signalétique du parcours marchand et une optimisation de l'offre de stationnement, en lien avec la signalétique touristique et informative de l'Office de Tourisme de l'Abbevillois.



Au total, 6 Points Informations Parking ont été implantés sur les principaux espaces de stationnement abbevillois.

Outre de disposer d'une cartographie du centre-ville avec un fléchage des principaux équipements publics, culturels ou touristiques, ces PIP

mentionnent les temps de parcours à pied pour rejoindre la Place Max Lejeune, le but étant d'inciter les chalandes à se déplacer à pied en centre-ville.

Soutien à des organismes d'accompagnement à la création d'entreprises et participation à des manifestations :

L'évènement phare de l'année 2015 pour le service Développement économique de la CCA a été l'inauguration du site CREAPÔLE le 1^{er} octobre, en présence de M. le Sous-préfet d'Abbeville et de Mme Leuliette, Conseillère régionale.



Le site Créapôle, localisé au 97 rue du Château d'eau à Abbeville, a vocation à réunir, au sein d'un espace mutualisé, l'ensemble des réseaux locaux d'appui à la création d'entreprises, notamment le service « La 1^{ère} Démarche », BGE Picardie, Initiative Somme, l'ADIE, Picardie Active, Grandsensemble ou encore le Parcours Confiance de la Caisse d'Epargne de Picardie...

L'objectif étant que ces structures, par le biais d'outils développés par le Conseil Régional de Picardie, avec le Picardie Pass'Création, ou par la Caisse des Dépôts, avec le Service de Base, puissent contribuer à la mise en œuvre d'un écosystème favorable à la création d'entreprise, depuis la sensibilisation, l'accueil, l'information, la formation, la communication, le financement, etc...

La manifestation du 1^{er} octobre a en outre été l'occasion de signer une convention de partenariat unissant l'ensemble de ces acteurs à la Caisse des Dépôts et à la CCA pour œuvrer au développement de l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires abbevillois.

En effet, depuis 2015, l'intercommunalité possède la compétence Développement économique au titre de la Politique de la Ville.

A ce titre, elle a participé à l'élaboration des objectifs du Contrat de Ville, au niveau de l'axe stratégique Développement Economique et Emploi, et au choix des structures porteuses d'actions identifiées comme pertinentes pour la mise en œuvre de ces objectifs.

La CCA a de plus souhaité de son côté mettre en place un comité de suivi sur cette thématique, regroupant l'ensemble des partenaires œuvrant dans les domaines de l'emploi et du développement économique (CCA, Ville d'Abbeville, Pôle Emploi, Mission Locale, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Conseil régional, Conseil départemental, DIRECCTE...), avec pour objectif de permettre le partage d'informations entre tous les acteurs sur les projets



d'implantation d'activités économiques à court et moyen termes, sur les opportunités d'emploi et les besoins de qualification liés, mais également sur les prestations d'accompagnement que peut proposer chacun...

Le 1^{er} comité de suivi s'est tenu le 17 novembre.

La CCA a également contribué à la rédaction du protocole de préfiguration ANRU pour la refonte du quartier dit « du Soleil Levant » à Abbeville, retenu comme quartier prioritaire d'intérêt régional au titre de la politique de la ville (N.P.R.U), et du cahier des charges pour la consultation en vue de la réalisation d'une étude urbaine multicritère sur ce périmètre.



Les partenariats avec l'association Initiative Somme, visant à améliorer l'accompagnement technique et financier des porteurs de projet



d'entreprises, et avec l'association BGE PICARDIE et la Couveuse d'Entreprises ayant pour vocation de permettre à un créateur d'entreprise de tester en grandeur réelle son projet et sa capacité à entreprendre avant de s'immatriculer, ont été reconduits en 2015.



Le partenariat entre la CCA et le Réseau Investir en Picardie Maritime s'est lui aussi maintenu avec une évolution sensible du fonctionnement du réseau depuis le mois d'août 2015, puisqu'il s'agit désormais d'un service intégré au Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées.

La CCA a ainsi participé avec IPM au salon SIMI sur l'immobilier d'entreprise, du 2 au 4 décembre à Paris, pour faire la promotion du centre d'affaires Garopôle, de l'Espace Industriel du Scardon et du projet de la Sucrierie.



Dans le cadre de la 12^{ème} édition du Mois de la Création et Reprise d'Entreprise, la CCA a par ailleurs organisé, le 12 octobre, la 2^{ème} édition du Forum de la Création-Reprise d'Entreprise, manifestation qui a permis à des porteurs de projet de rencontrer sur un même lieu l'ensemble des partenaires publics et privés locaux (banquiers, experts comptables, avocats, organismes de cautions et garanties, chambres consulaires, structures d'accompagnement, financeurs publics...) et de participer à des

ateliers thématiques pour trouver toutes les réponses aux problématiques auxquelles ils peuvent être confrontés.



De plus, afin de proposer de nouvelles formes d'accompagnement pour faciliter le quotidien des entrepreneurs désireux de se développer sur le territoire, la CCA a créé début 2013 un service gratuit dédié à l'accueil des cadres et dirigeants, leur permettant de trouver des informations pratiques et concrètes en fonction de leurs besoins.

Alain Longatte, retraité de la CCI qui apporte son appui bénévole à ce service, a poursuivi cet accompagnement en 2015, avec notamment des mises en relation faites entre les directeurs de TAA, de l'ESAT

d'Abbeville, de l'ODA, de la Mission Locale et de l'entreprise BRICOMAN sur le thème de l'insertion et du bâtiment.

L'aménagement du territoire

Dans le cadre de sa compétence « aménagement de l'espace », la CCA porte la réalisation de diverses études et de travaux d'aménagement tels que :

- la restauration des cours d'eau de l'Abbevillois
- l'accessibilité des personnes handicapées
- l'élaboration d'un Plan Local de l'Habitat (PLH)
- la collaboration avec la ville, la CCI et des promoteurs privés de projets d'aménagement d'envergure tels que la zone Est, la sucrerie...

REHABILITATION DES COURS D'EAU DU DOIT ET DES NONNAINS

Les travaux de réhabilitation des cours d'eau Doit et Nonnains ont été réalisés en 2015 par les entreprises Valerian et Terspective. Les travaux ont commencé en janvier et la réception a été prononcée en juillet.

4 secteurs ont fait l'objet d'interventions :

- le premier sur les Nonnains a fait l'objet de travaux de la part du Conseil Départemental en fin 2014 : remplacement de l'ouvrage cadre (pont)
- un tronçon sur les Nonnains : Remise à ciel ouvert de la partie busée (rue de Mautort à Caubert), élargissement du fossé creusé par l'armée en 2001 suite aux inondations.
- 1 tronçon sur le Doit (rue du marais Malicorne) : curage sous le pont de la RD928, reprofilage des berges, élargissement du lit du cours d'eau, enherbement des berges, création d'une plage d'hélophytes.
- 1 tronçon sur le Doit rue du Voyeul St Jean : Reprofilage des berges, élargissement du lit du cours d'eau, enherbement des berges, création d'une clôture le long de la pâture jouxtant le cours d'eau avec création d'abreuvoirs afin de permettre aux animaux de s'abreuver sans descendre dans le lit.

Le coût total de ces travaux est de 266 231.45€ HT et de 265 599.74€ pour les travaux du Conseil Départemental.

Ces travaux sont financés par le FEDER, l'Etat, le Département, la Région et l'Agence de l'eau, laissant à la charge de la CCA, 20% du montant total.



Un tronçon supplémentaire situé en aval du pont de la RD 925 sur les Nonnains a fait l'objet d'études de la part du cabinet ARTELIA, cabinet intervenant déjà sur les études du Doit et les Nonnains. Un rétrécissement prononcé a été repéré, formant ainsi une zone de bouchon. Ce secteur situé en milieu urbain et à proximité immédiate de 2 habitations a fait l'objet d'une autorisation d'urgence de la part de la Préfète en novembre 2015. Au préalable au vu de la complexité du site, une convention a été passée avec les riverains. Celle-ci confère à la CCA le droit d'intervenir sur leur parcelle et ainsi en domaine privé.

Les travaux ont commencé en novembre 2015 et ont été réceptionnés le 18 janvier 2016.



Avant travaux



Après travaux

ETUDE PREALABLE EN VUE DE LA REALISATION D'UN PLAN DE GESTION DES COURS D'EAU ORPHELINS DE L'ABBEVILLOIS



Une étude a été confiée à l'AMEVA en vue de la réalisation d'un plan de gestion des cours d'eau de l'Abbevillois. Le territoire d'étude est étendu à 4 communes hors CCA mais traversées par les cours d'eau abbevillois à savoir : Erondelle, Millencourt en Ponthieu, Bailleul et St Riquier. Une convention de co-maitrise d'ouvrage a été signée avec l'ensemble des Maires.



Cette étude, s'élevant à 52 900€, est subventionnée à hauteur de 80% par les financeurs (Conseil Régional, Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau Artois Picardie). Le reste à charge sera réparti entre la CCA et les 4 communes extérieures au prorata du mètre linéaire de cours d'eau présent sur son territoire ; ce qui représente pour la CCA 8887€.



Cette étude s'inscrit dans le prolongement des travaux effectués sur le Doit, les Nonnains et des études en cours sur le Maillefeu. Le diagnostic de l'ensemble du réseau hydraulique présent sur la CCA, a été réalisé. Un programme prévisionnel de travaux a été estimé à 107 500€ sur 5 ans. Il s'agit de travaux de curage, d'aménagement des berges en vue de rétablir une bonne continuité des écoulements et aussi écologiques avec la suppression d'obstacles infranchissable par les poissons.

ELABORATION D'AGENDAS D'ACCESSIBILITE PROGRAMME (AD'AP) COMMUNAUX ET COMMUNAUTAIRE

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées rendait obligatoire la mise en accessibilité des Etablissements recevant du public avant le 31 décembre 2014. Face au constat qu'à l'échelle nationale seuls



30% des ERP sont accessibles au 1er janvier 2015, l'Etat a choisi via la loi du 10 juillet 2014 d'habiliter le gouvernement à recourir à une ordonnance pour définir les modalités de mise en œuvre du volet accessibilité de la loi de 2005.

L'ordonnance 2014-1090 du 26 septembre 2014, parue le 27 septembre 2014, a offert la possibilité au gestionnaire d'ERP non accessibles au 1^{er} janvier 2015 de déposer un Agenda d'Accessibilité Programmée avant le 27 septembre 2015. Ce document présente l'état des lieux du patrimoine, le programme des travaux à prévoir (sur une période pouvant aller de 3 à 9 ans) pour rendre accessibles les ERP et les éventuelles demandes de dérogations que le maître d'ouvrage souhaite solliciter.

Dans ce cadre, la CCA a missionné le cabinet APAVE en vue de la réalisation d'AD'AP sur l'ensemble des communes et sur le patrimoine communautaire. Ils ont été envoyés en préfecture avant la date buttoir.

Pour la CCA, les ERP concernés sont les Beaux Art, les centres de loisirs de Menchecourt, Mareuil Caubert et St Gilles et l'office de tourisme. Le montant global des travaux de mise en accessibilité est estimé à environ 100 000€ HT. Les travaux pourront être étalés sur 6 ans.

ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITE- AD'AP (SDA AD'AP)

De même que pour les ERP, l'ordonnance du 26 septembre 2014 instaure la possibilité pour les AOT de réaliser des SDA AD AP.

C'est dans ce cadre que la CCA a retenu le cabinet TRANSORCO. Sa mission a été de réaliser une programmation de travaux de mise en accessibilité des arrêts de bus et du matériel roulant sur la base du diagnostic réalisés par la ville d'Abbeville et la CCA.

A l'échelle de notre territoire, 71 arrêts de bus sont considérés comme prioritaires et devant être mis en accessibilité. Une programmation de travaux a été établie sur la base des fréquentations des arrêts mais aussi des projets en cours ou à venir. Le cout des travaux est estimé à 505 000€ HT répartis sur 3 ans.



ELABORATION D'UN PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le PLH élaboré à l'échelle de la CCA a été finalisé en 2015 pour être validé en Conseil Communautaire le 15 décembre. Sur la base d'un diagnostic de territoire et d'un scénario de peuplement, ce document programme les actions à mettre en place sur le logement à la fois sur l'existant (amélioration thermique, rénovation énergétique des logements sociaux...) et sur les projets de constructions. Le document sera envoyé en Préfecture pour un passage en Comité régional de l'habitat et de l'hébergement afin d'être rendu exécutoire.

PRISE DE COMPETENCE PLU-I

Par arrêté préfectoral en date du 19 novembre 2015, la communauté de communes a pris une nouvelle compétence : élaboration, mise en œuvre et suivi d'un PLU-I.

Afin de lancer la procédure d'élaboration, la première conférence intercommunale s'est réunie le 3 décembre. Elle est constituée de l'ensemble des maires des communes de la CCA. L'objectif de cette conférence a été de définir les modalités de concertation avec la population tout au long de l'élaboration du document et également de définir les modalités de collaboration avec les maires. Le lancement de la procédure a été voté à l'unanimité en conseil communautaire du 15 décembre.

Droit des sols



La loi Alur a modifié le Code de l'urbanisme, en demandant aux collectivités d'instruire les autorisations d'urbanisme. Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2015, la DDTM n'est plus mise à disposition des communes pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. La Communauté de Communes a ainsi proposé à la ville d'Abbeville de mutualiser son service urbanisme, seul service existant au sein du territoire. Après accord des communes rurales et de la ville centre, un service commun du droit des sols a été créé, par convention.

Les demandes d'autorisation d'urbanisme continuent à être déposées en maire. L'instruction est quant à elle assurée par le service commun du droit des Sols. Le maire de chaque commune reste compétent en matière de décision.

A sa création au 1^{er} juillet 2015, 12 des 13 communes membres avait signé la convention. Bray les Mareuil a rejoint le service commun en septembre.


En 6 mois d'existence, 22 autorisations ont été déposées hors Abbeville qui comptabilise quant à elle, 46 dépôts.

Une première réunion de bilan en présence de l'ensemble des communes s'est déroulée le 21 janvier 2016, il a été précisé que la convention de mise en place du SCDS confie au service l'instruction des permis de construire, des permis d'aménager, des permis de démolir et des déclarations préalables avec création de surface.

L'instruction des CU-a, des CU-b et des déclarations préalables sans création de surface (modifications de façade, division de terrain en vue de construire) reste de la compétence des communes.

L'Espace Multimédia

L'espace multimédia, situé 2 rue des Capucins à Abbeville, accueille le public désirant consulter internet utiliser les outils de bureautique, ou suivre un atelier d'initiation.

 03.22.20.34.32

 espace-multimedia.abb@orange.fr

Le service est gratuit, ouvert à tous, de préférence sur rendez-vous.

Tout nouvel utilisateur doit au préalable remplir une fiche d'inscription et présenter une pièce d'identité. Il doit par ailleurs prendre connaissance du règlement intérieur et s'engager à le respecter. Une autorisation parentale est demandée pour les personnes mineures désirant s'inscrire, et la présence d'un adulte responsable et requise au premier rendez-vous.

Le chéquier Initia'TIC de la Région

Depuis 1999, la Région Picardie anime et finance « Picardie en Ligne », le dispositif régional des salles d'initiation et de perfectionnement à l'utilisation des Technologies d'Information et de Communication (TIC). C'est un réseau de plus de 150 points d'accès gratuits au Web et des formations aux nouveaux usages multimédias, à destination de tous les publics, sans condition d'âge.

La création d'un carnet d'initiation dénommé « initia'TIC », dispensé dans tous les espaces Picardie en Ligne, garantit à tous les Picards une qualité des contenus d'initiation identique en tout point du territoire régional.

C'est l'assurance pour chacun de savoir utiliser internet, l'informatique et le numérique dans son environnement personnel et professionnel.

Le carnet Initia'TIC est accessible à tous, et en particulier aux grands débutants qui connaissent mal –voire pas du tout- l'ordinateur et son univers.

En 10 modules et une moyenne de 25 heures de découverte, les notions essentielles de l'informatique et d'internet sont abordées.

- Notions de bases
- Fichiers
- Supports et périphériques
- Internet
- Téléchargement & Installation
- Bureautique – Tableur
- Communication
- Sécurité & Prévention
- Logiciels Libres

Depuis décembre 2011, l'Espace Multimédia est labellisé (déclaré d'utilité tout public). Cette charte est cosignée, d'une part par le ministre chargé des technologies de l'information et de la communication ou son représentant, d'autre part par la collectivité territoriale soit la Communauté de Communes de l'Abbevillois.

Mises à disposition de matériels :

- 11 ordinateurs
- Mise à disposition d'un scanner pour document, photos, négatifs, diapositives.
- Manipulation d'une tablette
- Manipulation d'une liseuse électronique
- Appareils photo numériques (compact ou bridge)
- Possibilité de faire de l'acquisition vidéo (transfert des cassettes VHS sur format informatique (DVD, disque dur externe...))

BILAN 2015

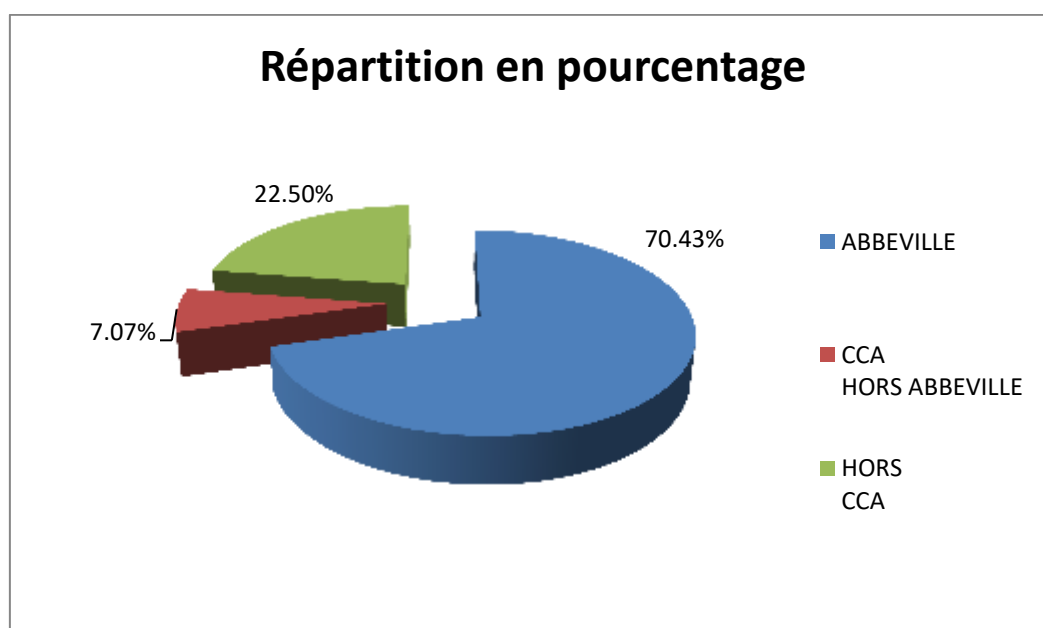
21 ateliers ont été organisés de janvier à décembre (plus de 615 heures d'ateliers)

- ↳ 58 personnes ont assisté aux ateliers d'initiation informatique pour grands débutants
- ↳ 32 personnes se sont jointes aux groupes d'initiation à Internet
- ↳ 15 personnes ont suivi les ateliers « photo numérique »

234 personnes se sont inscrites et ont bénéficié du service.

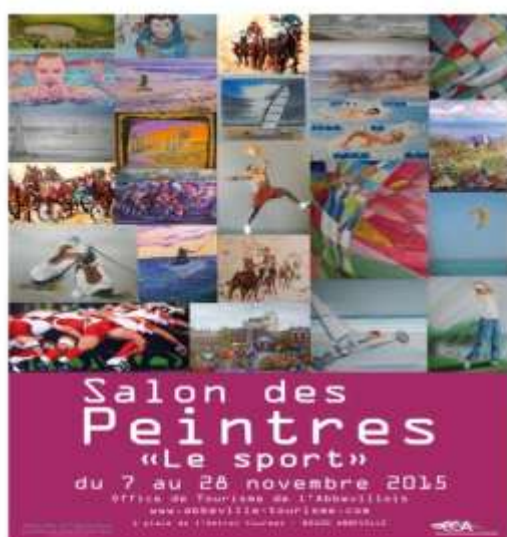
REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES USAGERS

ANNEES	Total	ABBEVILLE	CCA HORS ABBEVILLE	HORS CCA
2010	217	143	28	46
2011	177	107	18	52
2012	218	169	10	39
2013	212	158	14	40
2014	244	180	12	52
2015	234	160	10	64
TOTAL EN %	100,00	70,43	7,07	22,50



L'Office de Tourisme

L'Office de Tourisme de l'Abbevillois a réalisé un rapport annuel pour 2015
à consulter sur le site : www.cc-abbevillois.fr



Le portage de repas à domicile



Le service s'adresse à toute personne de plus de 60 ans, et sans limite d'âge pour celle atteinte d'un handicap. La moyenne d'âge des bénéficiaires du service s'élève à 80 ans.

Les repas peuvent être livrés du lundi au dimanche, en liaison froide.

Le repas se compose d'un potage, d'une entrée, d'une viande ou d'un poisson, d'un accompagnement, d'un produit laitier, d'un dessert ou d'un fruit. Il est systématiquement accompagné d'un petit pain.

Chaque plat est mis dans une barquette munie d'une étiquette indiquant le jour concerné et la date limite de consommation.

L'étiquette noircit lorsque le plat réchauffe ou lorsqu'il n'est plus consommable.

Un dossier peut être constitué à tout moment auprès de chaque mairie des communes rurales ou au service du portage de repas à domicile, 25 rue de Picardie, si vous êtes domiciliés à ABBEVILLE.

Au total ce sont 86 214 repas qui ont été distribués en 2015.

Ventilation des usagers par commune en 2015

Abbeville	261	85,02 %
Bellancourt	4	1,30 %
Bray-les-Mareuil	1	0,33 %
Cambron	6	1,95 %
Caours-L'Heure	4	1,30 %
Drucat - Le Plessiel	3	0,98 %
Eaucourt-sur-Somme	2	0,65 %

Epagne-Epagnette	5	1,63 %
Grand-Laviers	2	0,65 %
Mareuil-Caubert	5	1,63 %
Neufmoulin	2	1,65 %
Vauchelles	9	2,93 %
Yonval	3	0,98 %

Les tarifs en vigueur par personne en 2015		quotient ≤ 642 €	de 643 € à 1 040 €	de 1 041 € à 1 500 €	Quotient ≥ 1 501 €
		3,10 €	4,65 €	6,20 €	7,75 €
Ventilation des usagers par quotient	TOTAL 307	112	90	48	57
		36,48 %	29,32 %	15,64 %	18,57 %
Nombre de repas servis/mois		2 698	2 030	1 005	1 091

Le portage de livres à domicile

En partenariat avec la bibliothèque d'Abbeville, les bénéficiaires du portage de repas à domicile peuvent recevoir une fois par mois, une sacoche personnalisée contenant quatre documents sélectionnés spécialement à leur attention (livre, essais, magazines, CD....). Vingt-quatre personnes bénéficient de ce service.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif



202 diagnostics de l'existant ont été réalisés sur les communes de BELLANCOURT et VAUCHELLES LES QUESNOY. Ces contrôles ont fait l'objet de l'application d'une redevance (80€ par logement).

46 contrôles des installations dans le cadre d'une vente immobilière ont été réalisés sur le territoire. Ces contrôles ont fait l'objet de l'application d'une redevance (140€ par logement)

17 contrôles de conception ont été réalisés et ont fait l'objet de l'application d'une redevance (120€ par logement)

25 contrôles de bonne exécution ont été effectués gratuitement.

188 sanctions financières ont été appliquées à l'encontre des propriétaires n'ayant pas répondu à leurs obligations. (Refus de contrôle, travaux de mise en conformité non réalisés etc...)

Le Transport



La société KEOLIS a réalisé un rapport annuel pour 2015,
à consulter sur le site : www.cc-abbevillois.fr

La Communauté de Communes prend en charge le **TRANSPORT DES ÉLÈVES** vers les équipements sportifs, culturels et socio-éducatifs du territoire de la communauté, durant le temps scolaire.

Au cours de l'année 2015, les trajets vers le centre de natation ont représenté la plus forte demande : Abbeville (483 trajets aller-retour ont été réalisés pour emmener les élèves des différentes écoles vers le centre de natation), Cambron (37 trajets aller-retour), Bellancourt et Drucat (9 trajets aller-retour), Eaucourt (11 trajets aller-retour), Mareuil Caubert (14 trajets aller-retour), Neufmoulin (13 trajets aller-retour) et Vauchelles (14 trajets aller-retour chacune).

D'autres transports plus ponctuels ont eu lieu pour emmener les élèves vers le musée, le cinéma, le théâtre, l'espace culturel Saint-André, la Bibliothèque, le collège Ponthieu...

Les besoins les plus fréquents ont été émis par les écoles de Vauchelles et Drucat (20 trajets A/R), Bellancourt (17 trajets A/R), Cambron (13 trajets A/R), Eaucourt (12 trajets A/R), Epagne (9 trajets A/R) et Neufmoulin (8 trajets A/R),

Les écoles de Caours et Mareuil sont celles qui ont sollicité le moins de trajets (respectivement 7 et 6 demandes).

Par ailleurs, la Communauté de Communes a pris en charge les déplacements des écoles de la ville vers le cinéma à l'occasion des séances offertes aux élèves dans le cadre des fêtes de Noël (42 trajets aller-retour). Des transports des écoles de la ville vers le musée, le théâtre, la Bibliothèque, l'espace Saint-André ont également été pris en charge par la Communauté de Communes de l'Abbevillois (42 trajets A/R).



Les Commissions Intercommunales pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, et pour l'accessibilité des personnes handicapées.

Les Commissions intercommunales de sécurité et d'accessibilité des personnes handicapées pour l'Abbevillois, ont été créées par arrêté préfectoral du 13/06/2003.

La Commission de Sécurité et la Commission d'Accessibilité (présidées par Claude LEBLOND, Vice-Président), émettent des avis aux Maires de chacune des communes qui décident ensuite de l'ouverture ou de la fermeture des établissements visités.

Les Commissions exercent leur mission pour les établissements recevant du public de la 2^{ème} à la 5^{ème} catégorie.

- 2^{ème} catégorie : de 701 à 1500 personnes,
- 3^{ème} catégorie : de 301 à 700 personnes,
- 4^{ème} catégorie : au dessous de 301 personnes, sauf ceux compris dans la 5^{ème} catégorie,
- 5^{ème} catégorie : établissements où l'effectif du public n'atteint pas le chiffre minimum fixé par le règlement de sécurité pour chaque type d'exploitation.

Activité pour l'année 2015 :

- ✓ 100 dossiers examinés
- ✓ 68 visites réalisées dans les Etablissements Recevant du Public

Il est à noter qu'au 31 décembre 2015, sur les 129 établissements recevant du public, à visiter tous les 2, 3 ou 5 ans, 36 ont fait l'objet d'un avis défavorable par les Commissions.

Commission intercommunale de sécurité

Composition de la Commission	
Membres avec voix délibérative	Membres avec voix consultative
<ul style="list-style-type: none">- Président : M. Claude LEBLOND- Rapporteur : Sapeur Pompier Préventionniste- Le Maire de la commune concernée- Le commandant de Police (Abbeville)- ou de Gendarmerie (communes rurales) <p>+</p> <ul style="list-style-type: none">- L'agent de la D.D.T.M (s'il s'agit d'un établissement relevant de l'Etat ou d'une collectivité publique) <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none">- L'agent de la Communauté de Communes de l'Abbeillois (s'il s'agit d'un établissement privé)	<ul style="list-style-type: none">- Le Directeur des Services Techniques de la ville d'Abbeville (si concerné).

Commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées

Composition de la Commission <i>(Membres avec voix délibérative)</i>
<ul style="list-style-type: none">- Président : M. Claude LEBLOND- Les représentants des associations de personnes handicapées :<ul style="list-style-type: none">• <i>Association des paralysés de France</i> : M. Jean-Claude NIQUET• <i>Fédération Nationale des Accidentés du travail et handicapés</i> : M. Alain VARNIZY- Le Maire de la commune concernée <p style="text-align: center;">+</p> <ul style="list-style-type: none">- Le Directeur des Services Techniques de la ville d'Abbeville (pour les dossiers de la ville d'Abbeville, Maîtrise d'Ouvrage communale ou privée) <p style="text-align: center;">OU</p> <ul style="list-style-type: none">- L'agent de la D.D.T.M (pour les dossiers relatifs aux bâtiments de l'Etat, de la Région, du Département et des communes autres qu'Abbeville)

***LES IMPLICATIONS
DANS LES
ORGANISMES EXTERIEURS***

Les différents organismes extérieurs

Le Syndicat mixte “ Baie de Somme 3 Vallées ”

Créé le 20 juin 2013, le syndicat mixte porte les compétences Scot, Préfiguration de PNR et Pays. Il est constitué d'un comité syndical regroupant 4 collèges :

- Région
- Département
- Communes
- EPCI

Mrs Dumont et Hémerlé ainsi que Mme Dorion représentent la CCA au comité syndical.
Cotisation 2015 : 74 103.70 €

AMEVA

L'adhésion au Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant de la Somme est effective depuis le 13 mai 2005.

La CCA dispose de 3 délégués titulaires : Mrs LEFEBVRE, DESCAMPS, DUBOS et de 3 suppléants : Mrs HEMERLE et FECAMP ainsi que Mme DUBOS.

Cotisation 2015 : 4 613 €.

SOMME NUMERIQUE

Somme Numérique est un syndicat mixte en charge du développement des réseaux de communication.

Mmes Anne-Marie Dorion et Brigitte Koch siègent au Comité Syndical.

Cotisation 2015 : 16 539,12 €

La Maison de l'Emploi et de la Formation de la Picardie Maritime

Les statuts de la Maison de l'Emploi ont été adoptés par la Communauté de Communes de l'Abbevillois le 10 juillet 2006.

Ses missions :

- observer, analyser, anticiper et adapter au territoire les besoins en emploi et formation
- faciliter l'accès et le retour à l'emploi
- développer et renforcer les services offerts pour la création et la reprise d'entreprises.

La Mission Locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de la Picardie Maritime

La CCA est adhérente à cette structure depuis sa création en 2000 et verse une cotisation de 0.80 € par habitant.

Mmes Brigitte Koch, Sophie Godard-Lemoine et Mrs Nicolas Dumont et Gilbert Mathon siègent au Conseil d'administration.

La cotisation 2015 est de : 61 730 €

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi à l'échelle de la Picardie Maritime

Le PLIE à l'échelle de l'arrondissement a été prolongé depuis le 1^{er} juin 2010. Pour cette action, le versement d'une cotisation de 0.80 € par habitant et par an est effectué auprès de la Mission Locale de la Picardie Maritime.

Compétences pour l'Entreprise

Laurent PARSIS est le représentant de la Communauté de Communes de l'Abbevillois.

SOMME INITIATIVE

Cette association est dédiée au soutien des petits créateurs. La Communauté de Communes de l'Abbevillois verse une subvention annuelle de 10 000 € pour alimenter le fonds d'aide.

Festival de l'Oiseau

La Communauté de Communes de l'Abbevillois est représentée au sein de l'association par Gilbert Mathon.

Participation : 10 000 €

Jury des Villages Fleuris

Gilbert Mathon participe au jury constitué pour les communautés de l'Abbevillois et d'Amiens Métropole.

SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Claude LEBLOND est membre du Conseil d'Administration.

Cotisation 2015 : 1 299 889,80 €

SYNER OUEST

Pascal LEFEBVRE est le représentant de la Communauté de Communes de l'Abbevillois à l'association.

Cotisation 2015 : 170 €

LA COMMUNICATION

Centre d'affaires
GAROPÔLE
Les clés de votre réussite !

Où ?
A Abbeville, 2^{ème} pôle économique de la Somme
Au pied de la gare et à 5 min du centre-ville

Quoi ?
1000 m² de bureaux neufs louables
à l'unité ou par plateau
Commercialisation : 10 €ht/m²
(charges locatives en sus au prorata des millèmes : eau,
électricité, chauffage, accès téléphonie
et internet par fibre optique)
Equipements : accès autonomes par escaliers et
ascenseur (normes PMR), bâtiment sécurisé sous
vidéosurveillance et accès par badge,
mise à disposition de salles de réunion et possibilité
de location d'une salle de conférence de 250 places

Pour Qui ?
Prestataires de services, entreprises des TIC,
bureaux d'études, cabinets conseils...

Communauté de Communes de l'Abbevillois
Service Développement Économique
Raphaëlle DHOOSCHE
Garopôle - Place de la gare - 80100 ABBEVILLE
03 22 20 68 96 - r.dhoosche@cc-abbevillois.fr

Espace industriel du
SCARDON
Les clés de votre réussite !

Où ?
Au coeur de la zone économique Est d'Abbeville
(180 entreprises - 3000 emplois)
Accès direct A16 - sortie 22

Quoi ?
10 ha dont 5 ha immédiatement disponibles
Parcelles à partir de 1000 m²
Commercialisation : de 16 à 20 € HT/m²
Infrastructures : électricité basse
et moyenne tension, gaz naturel,
fibre optique, assainissement collectif.

Pour Qui ?
Entreprises industrielles, artisanales
et de services.

Communauté de Communes de l'Abbevillois
Service Développement Économique
Raphaëlle DHOOSCHE
Garopôle - Place de la gare - 80100 ABBEVILLE
03 22 20 68 96 - r.dhoosche@cc-abbevillois.fr

Découvrez

G

GAROPÔLE

Journée Portes Ouvertes
Samedi 20 juin 2015
de 11h à 18h
Place de la gare - Abbeville

CCA



Venez visiter l'ancienne hôte SERNAM réhabilitée par l'Atelier Garnier-Gossart. Ce bâtiment pensé en terme de développement durable accueille notamment les services de la Communauté de Communes de l'Abbevillois, de Baie de Somme 3 Vallées et de la Mission Régionale de Picardie maritime. À cette occasion, le Conservatoire de Musique et de Danse de l'Abbevillois propose deux rendez-vous à J-1 de la Fête de la Musique.

11h

- Intervention chorégraphique avec la classe de dame de Delphine Pecqueur.
- Mini-concert de la classe de clavecin d'Hélène Diot.
- Duo de violoncelles (élèves de Maitane Sebastiani)
- Le II violon enchanté II, extraits.

Musique de Pierre Gérard Verry, texte de Fanja Rahajason, avec les enfants de Neufmoulin (atelier périscolaire) et la chorale d'enfants du Conservatoire de l'Abbevillois, Nawal Oued Kaddour, direction.

15h

- Deux interventions chorégraphiques avec la classe de dame de Delphine Pecqueur.
- Atelier Jazz de Georges Dumé.
- Duo de violoncelles (élèves de Maitane Sebastiani)

Rendez-vous avec les guitaristes du Conservatoire de l'Abbevillois, classe de Simon Charbonnel.



UNION EUROPEENNE

L'opération de réhabilitation du tronçon aval
des nonnains a été financée
par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Picardie avec le Fonds européen
de développement régional.

Ainsi que :
la Communauté de Communes de l'Abbevillois,
le Conseil régional de Picardie,
l'État,
le Conseil départemental de la Somme,
dans le cadre du Plan Somme.



**PORTAGE
DE LIVRES
À DOMICILE**
mode d'emploi

CCA
Communauté de Communes de l'Abbevillois

GAREOPÔLE

ABBEVILLE UND DIE GESAMTLENDE

Rezeption der Festspiele

VERKÄUFELICHES LEBENSWAREN-KONZEPT
FÜR DAS ZENTRUM
EINE STADT IM WANDEL
DIE GESAMTLENDE, EIN ZUSÄTZLICHER KERN
DIE KULTURIM ZENTRUM DER STADT UND IM UMLAND
DIE STADT ABBEVILLE UND DIE SANTECHENNE
NUNJA ZUR SONNENLEICH

Präsentation des Lehrprojekts

Die Stadt Abbeville und ihre Gesamtlende
Einmaliges Fabrikum, ab 2014 wird zur Stadterweiterung
Das neue Zentrum der Stadt des öffentlichen Lebens und der Kultur

Die Stadt Abbeville und ihre Gesamtlende
Einmaliges Fabrikum, ab 2014 wird zur Stadterweiterung
Das neue Zentrum der Stadt des öffentlichen Lebens und der Kultur

SAMEDI 21 MARS 2015 - ACCUEIL 9H30
GAREOPÔLE - Place de la gare - 80100 Abbeville

colloque
ROBERT MALLET
Une vie d'engagement et d'actions

LES MOYENS HUMAINS

Nombre d'agents : 169

Titulaires de la Fonction Publique Territoriale : 133

Contractuels : 16

Contrats aidés : 20

Brigitte LEVASTRE : Directrice Générale des Services

Administration Générale	Comptabilité : Véronique DELACOURT - Valérie LECUL
	Paie : Thierry BANAS
	Carrières, Formations : Cathy PAILLIER
	Marchés publics et dossiers spécifiques : Céline LEBEL
	Secrétariat général, secrétariat des commissions intercommunales de sécurité et d'accessibilité, tenue des assemblées, transport scolaire, demandes d'emploi, médailles du travail : Cathy TIRVEILLIOT Accueil : Viviane DELARIVE
Contrat Local de Santé	DUVAUCHELLE Léa : animatrice du Contrat Local de Santé
Aménagement et Développement	COMONT Amélie : Chargée de mission urbanisme aménagement
	DHOOSCHE Raphaëlle : Chargée du développement économique
URBANISME	PAPIN Cathy : Responsable <i>Equipe administrative</i> : BOYELDIEU Corinne, COMPERE Olivier, LAFILLE Marie-Odile, SALLE Line, VERON Delphine
Service commun du droit des sols	PIERRU Benoît : Instructeur du service commun du droit des sols
Service Public d'Assainissement Non Collectif	THIEBAUT Rudy : contrôleur
Communication	DUPRE Catherine : attachée de presse
	SMITH Christian : graphiste, webmaster
Espace Multimédia	VALIN Nadine : animatrice Picardie en Ligne
Entretien du patrimoine	KOCH Bruno : Responsable de l'équipe polyvalente FLAMENT Jean-Paul, MOUGENEL Eddie, MOUQUET Bruno, ROGER Maxime et CHIVOT Claude (contrat aidé)
Ecole des Beaux-Arts	PETITPERRIN Jean-François : Directeur
	<i>Equipe éducative</i> : DELAYEN Isabelle, MANCAUX Anne, MIGEON Marie-Thérèse, PETITPERRIN Jean-François, ROGER Patrice, VIDAL Henri-Georges
	<i>Modèle</i> : LEFEVRE Nathalie
	<i>Agent d'entretien</i> : CHRISTOPHE Rachel
Conservatoire à Rayonnement Intercommunal	GARNIER Violette : Directrice
	<i>Secrétariat</i> : MAHIEU Alexandra et GUILLOT Elodie (remplacement temporaire)
	<i>Régisseur</i> : COURBOIS Franck
	<i>Equipe éducative</i> : AIDA Takahisa, AUGUSTE Pascal, BAILLEUL Brigitte, BESSAÏH Sida, BRIOIS Anne, CHARBONNEL Simon, COLOMBI Pierre-Yves, COROND Marie-Agnès, DUME Georges, GHITTA Mihaita, GILLET Anne-Lise, GILLET Marie-Luce, JULIAN Mireille, LEVASSOR Adrien, LUICEANU Alexandra, MAILLOT Evelynne, MUSZYNSKI Alain, OUELD-KADDOUR EL HALLAOUI Nawal, PECQUEUR Delphine, PHILIPPE Bernard, PORQUET Jean-Baptiste, REAL Jonas, SEBASTIAN Maitane, TALPAERT Olivier, UNGUREANU Tudor, VANBESELAERE Mathieu, WILMOTTE Marie-Hélène. <i>Agent d'entretien</i> : OLEN Sandrine
Collecte des Déchets Ménagers, Déchetterie, Balayage des voies, Entretien des véhicules	ROGER Patrick : Responsable du service KOCH Bruno : Adjoint au responsable du service
	<i>Secrétariat</i> : LAVOIX Daisy (également en charge de la téléphonie de la CCA)
	<i>Collecte des déchets ménagers</i> : BASTIEN Stéphane, BELLAVOINE Geoffroy, BERTIN Sébastien, BILLET Jacques, BOUVIER Olivier, BUHANT Bruno, BUHANT Christian, CABROLIER Christophe, CAILLEUX Fabrice, COURTECUISSIE Gilles, DAIRAINÉ Laurent, DAIRAINÉ Marc, DUBOIS Jimmy, DUHAUPAS Jean-Jacques, FONTAINE Philippe, HEDIN Jean-Marie, HERBET Eric, JOSSE Mickaël, LARIVIERE Philippe, LEBRUN Gilles, LEFEBVRE Patrick, LION Thierry, LOISEL Jean-Yves, LOISEL Yves, PASCAL Jean-Baptiste, PETIT Vincent, SAC EPEE Franck, SALLE Ludovic, WAMIN Guilain <i>Contrats aidés</i> : BOULART Benoist, JOURDAIN Jean-Claude, LOISEL Morgan, MARCHAND Gilbert, RAHOUADJ Slimane <i>Emplois d'Avenir</i> : KOCH Guillaume, OMER Gaëtan
	<i>Balayages des voies</i> : DAIRAINÉ Michel, LEVE David
	<i>Entretien des véhicules</i> : FOURQUEZ Mathias, OUTREBON Etienne, REMY Alain
Prévention des déchets	PAILLET Anna : Chargée de mission
Accueil de Loisirs Sans Hébergement	LEFEVRE Alain : Directeur
	<i>Secrétariat</i> : HOLTZMANN Lucie et SCHNEIDER Karen (remplacement temporaire)
	<i>Coordinateurs</i> : LEFEVRE Aurore, LEKOUN Sabrina
	<i>Equipe d'animation permanente</i> : BLANQUET Gisèle, CHEVALLIER Elodie, CREVEL Julia, HECQUET Alison, MANIER Michel, VACAVANT Aline
	<i>Educateur sportif</i> : DALLERY Marc <i>Magasin</i> : MAURIZOT Grégory <i>Chauffeurs</i> : PINILO Bruno et FROISSART Jocelyne (contrat aidé)
Centre de Natation Communautaire	BUREAU Fabrice : Directeur HUSTACHE Christophe : Adjoint au Directeur
	<i>Equipe éducative</i> : BOURDON Bruno, COPIN François, COURTIN Christophe, DUBOIS Jérôme, HOUSSAYS Christelle, HUSTACHE Christophe, PELEMAN José, PELEMAN Josselin <i>Contractuels à temps complet</i> : BARBIER Olivier, BOSIO Frédéric, CHAUDERLIER Nathalie, STEVENARD Perrine <i>Contractuels vacataires</i> : BELHACHEMI Hakim, DEVILLERS Yohan, VASSEUR Marine <i>Contrat aidé</i> : MONTI Margaux
	<i>Equipe technique</i> : DHOOSCHE Thomas, GALAND Yohann, LEKOUN Farid
	<i>Equipe d'entretien</i> : BALI Isabelle, BEAUGER Chantal, COUPEL Catherine, LANGLET Laurent, PEUVREL Tatiana, ROBERT Ingrid et MUCHEMBLED Yann, RAHOUADJ Malik (emplois d'avenir)
	<i>Equipe d'accueil</i> : MAGNIER Andrée, MOUQUET Christelle et BEGUE Emilie (emploi d'avenir)
Office de Tourisme de l'Abbeville	DELHAYE Aurélie : Directrice <i>Accueil et promotion</i> : BRIET DE RAINVILLERS Nicolas, DEPOILLY Julie, GOUIN Cindy, PRUVOT Caroline et LEFEVRE Gilles, OUMAR Marie-Odile, TROUVE Margaux (contrats aidés)
Portage de repas à domicile	PEUVREL Pascal : Responsable (mise à disposition ville d'Abbeville) MARCHAND Virginie : secrétariat <i>Agents de portage</i> : BORDES Christine, CHOPIN Raymonde, COURBOIS Sonia, FLAUTRE Maryse, KOCH Corinne, POITRE Mauricette <i>Emploi d'avenir</i> : POITRE Marine <i>Contrat aidé</i> : KOCH Winona
Entretien des locaux	HERPRECK Annie : Responsable (également en charge des inscriptions à l'école des Beaux-Arts)
	<i>Site Garopôle</i> : Sylvie VACHER
	<i>Equipe d'entretien en contrats aidés</i> : BOULLET Karine <i>Agent d'entretien en emploi d'avenir</i> : COUPEL Marine
Agents mis à disposition	DELATTRE Tatiana : mise à disposition auprès du Syndicat Mixte Baie de Somme Trois Vallées, dossiers retraités
	VANHEE Christine : activité à temps partiel (développement culturel)

FORMATION

71 agents ont suivi 162 journées de formation.

Cotisation versée au CNFPT : 35 748 €

Formations de perfectionnement :

- 4 agents concernés
- 12 jours validés

Formations de professionnalisation au 1^{er} emploi :

- 5 agents concernés
- 17 jours validés

Formations de professionnalisation tout au long de la carrière :

- 42 agents concernés
- 105,5 jours validés

Habilitation électrique (formation initiale et ou recyclage) :

- 2 agents concernés
- 6 jours de formation

SST :

Formation initiale :

- 4 agents
- 8 jours validés

Maintien et actualisation :

- 14 agents
- 14 jours validés

Préparation au concours de rédacteur :

- 4 agents

DELEGATIONS SYNDICALES

5 agents disposent de décharges d'activité de service pour l'exercice d'une activité syndicale

CGT : 900 heures de DAS

CFTC : 400 heures de DAS

FO : 120 heures de DAS

COMITE TECHNIQUE ET COMITE HYGIENE ET SECURITE

Réunion du CT :

- 27/05/2015
- 15/09/2015
- 01/12/2015

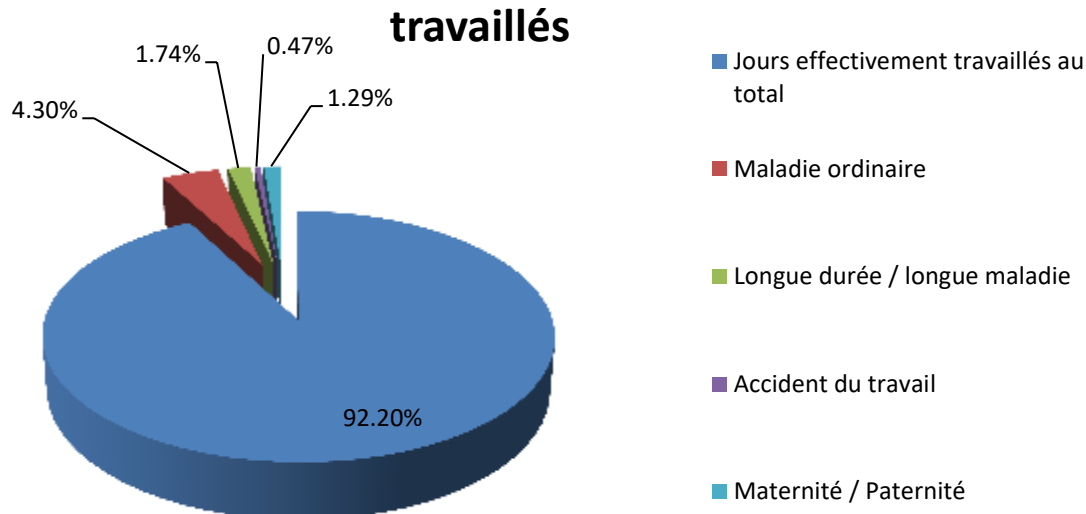
Réunion du CHSCT :

- 27/05/2015
- 01/12/2015

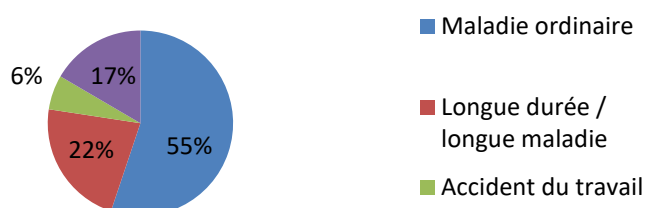
Taux d'absentéisme global

	2015	
Effectif total des agents permanents (selon organigramme au 01/01/2016)	159	
Nombre de jours travaillés par agent	221	
Nombre de jours théoriquement travaillés au total	35 139	
Nombre d'agents ayant été absents	94	59.12%
Nombre total de jours d'arrêts	2 740	7.80%
Jours effectivement travaillés au total	32 399	92.20%
Maladie ordinaire	1 511	4.30%
Longue durée / longue maladie	610	1.74%
Accident du travail	165	0.47%
Maternité / Paternité	454	1.29%

Absentéisme / jours théoriquement travaillés



Motifs d'absentéisme / jours d'arrêt



LISTE DES MARCHES CONCLUS EN 2015

Arrêté du 21 juillet 2011 pris en application de l'article 133 du code des marchés publics

TRAVAUX de 20 000,00 € HT à 89 999,99 € HT

OBJET	DATE de PRISE D'EFFET	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Travaux de restauration des rivières Doit et Nonnains, lot2: Plantations	20/01/2015	TERSPECTIVE	80 480
Travaux de restauration de la rivière Nonnains aval	09/11/2015	VALERIAN	76 700

TRAVAUX de 90 000,00 € ht à 5 185 999,99 € HT

OBJET	DATE de PRISE D'EFFET	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Travaux de restauration des rivières Doit et Nonnains, lot1: terrassement, curage, génie civil	21/01/2015	VALERIAN	76 700
Travaux de désamiantage dépollution ABELIA DECORS	03/11/2015	SAS HELFAUT TRAVAUX	62 570

FOURNITURES de 20 000,00 à 89 999,99 € HT

OBJET	DATE de PRISE D'EFFET	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Fourniture de matériels hôteliers (lot2)	31/01/2015	TRANCART CPEI	80 210
Fourniture de produits d'entretien (lot1)	02/02/2015	SOCOLDIS	62 222
Fourniture et pose de mobiliers de bureaux pour Garo pôle	01/04/2015	M TOP UNIK	80 0084
Fourniture et pose de barrières de sécurité pour benne à déchets verts – Fourniture et pose d'un système de chargement et de garde corps haut de quai pour benne à gravats	27/05/2015	GILLARD	77 590
Acquisition d'un véhicule d'occasion de transport pour les centres de loisirs	17/07/2015	SPL	80 200
Location entretien de vêtements de travail pour les services de la CCA	23/11/2015	INITIAL	62 138

FOURNITURES de 90 000,00 € HT à 206 999,99€ HT

OBJET	DATE de PRISE D'EFFET	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Fourniture et livraison de repas en liaison froide destinés au service de restauration de l'accueil de loisirs sans hébergement	29/06/2015	LA NORMANDE	76 510

SERVICES de 20 000,00 € HT à 89 999,99 € HT

OBJET	DATE de PRISE D'EFFET	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Concours de maîtrise d'œuvre, niveau esquisse renforcée, aménagement de l'entrée de ville Est	10/02/2015	ATELIER NERVURES (mandataire) / ID + INGENIERIE	59 200
Transport pendant le temps scolaire	20/04/2015	LA CAP	80 136
Transport hors temps scolaire	20/04/2015	LA CAP	80 136
Marché complémentaire de maîtrise d'œuvre: restauration des rivières Doit et Nonnains	21/05/2015	ARTELIA	94 742
Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de conseil en matière d'accessibilité pour les personnes handicapées – Elaboration d'un AD'AP	27/05/2015	APAVE	80 100
Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de conseil en matière d'accessibilité pour les personnes handicapées – Elaboration d'un SDA AD'AP	28/05/2015	TRANSORCO	92 150
Etude pour l'élaboration d'un schéma directeur cyclable	02/11/2015	ITEM	25 000

SERVICES de 90 000,00 € HT à 206 999,99 € HT

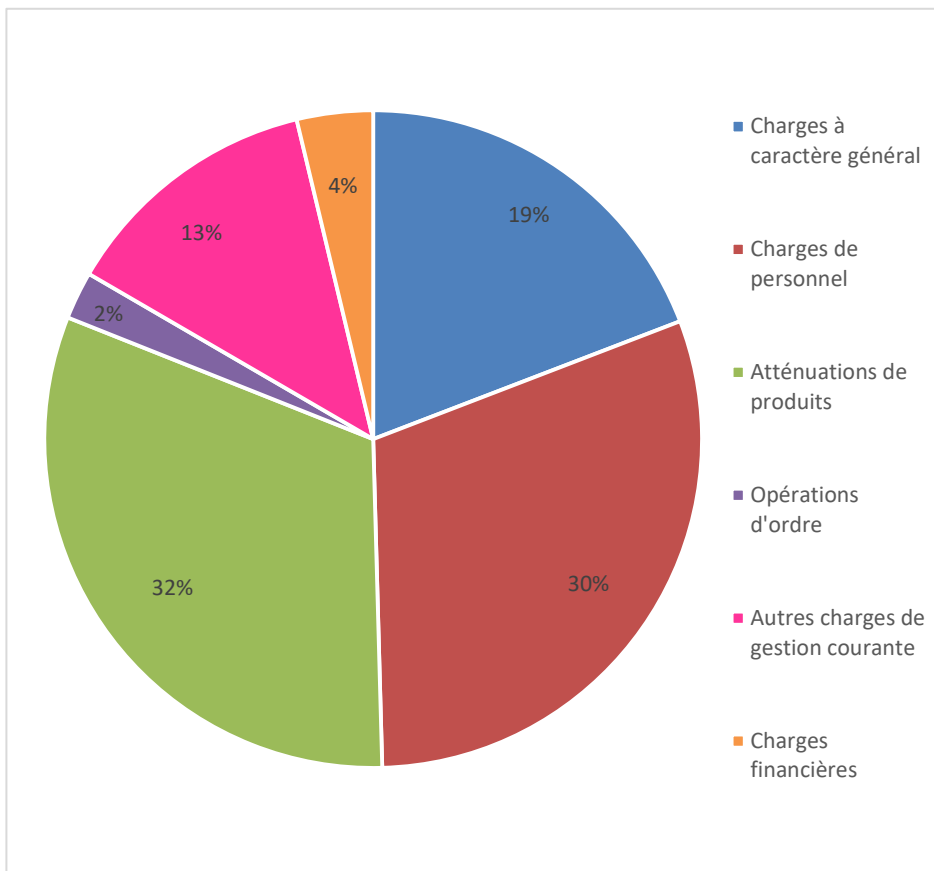
OBJET	DATE de PRISE D'EFFET	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Conception, réalisation et pose d'une signalétique patrimoniale sur le territoire de la CCA	12/11/2015	EMPREINTES	31 170

***VENTILATION DU
COMPTE ADMINISTRATIF
POUR 2015***

Section de Fonctionnement - budget principal

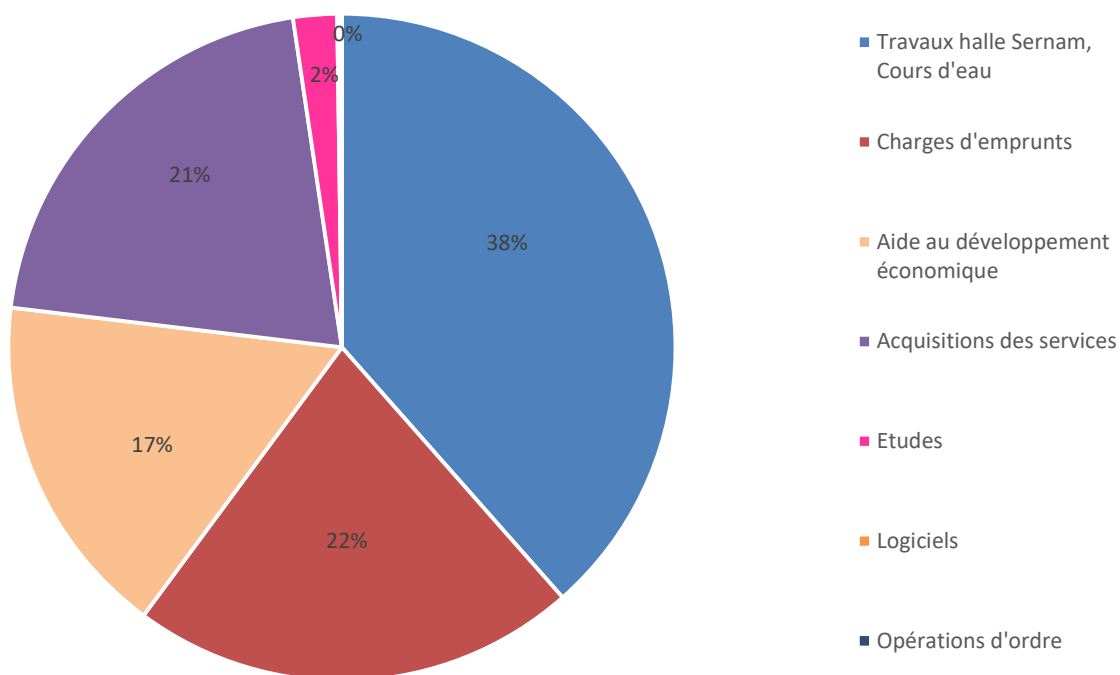
Dépenses par chapitre

Charges à caractère général	4 179 982 €
Charges de personnel	6 630 112 €
Atténuations de produits	6 864 034 €
Opérations d'ordre	512 453 €
Autres charges de gestion courante	2 808 478 €
Charges financières	816 685 €
Charges exceptionnelles	51 704 €
Total	21 863 448 €



Section d'Investissement - budget principal

Travaux halle Sernam, Cours d'eau	1 505 760 €
Charges d'emprunts	846 788 €
Aide au développement économique	655 830 €
Acquisitions des services	811 539 €
Etudes	83 078 €
Logiciels	3 125 €
Opérations d'ordre	5 802 €
Total	3 911 922 €





Garopôle, place de la gare – 80100 Abbeville

☎ 03 22 24 05 68 – 📠 03 22 20 45 96

✉ contact@cc-abbevillois.fr

www.cc-abbevillois.fr